

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1605 du Dimanche 13 Septembre 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN

DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



70^e ANNIVERSAIRE DE L'UGCAA



**UN ENGAGEMENT
ÉTERNEL AU SERVICE
DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE**

P. 7

PRÉVENTION DES INTEMPÉRIES



**LA WILAYA D'ALGER RENFORCE
SON DISPOSITIF DE VEILLE**

P. 2

SANTÉ - MAGAZINE



**MON ENFANT A TOUJOURS FAIM
FAUT-IL S'INQUIÉTER ?**

P. 13

AUDIOVISUEL

**UNE RÉUNION POUR EXAMINER
LES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR**

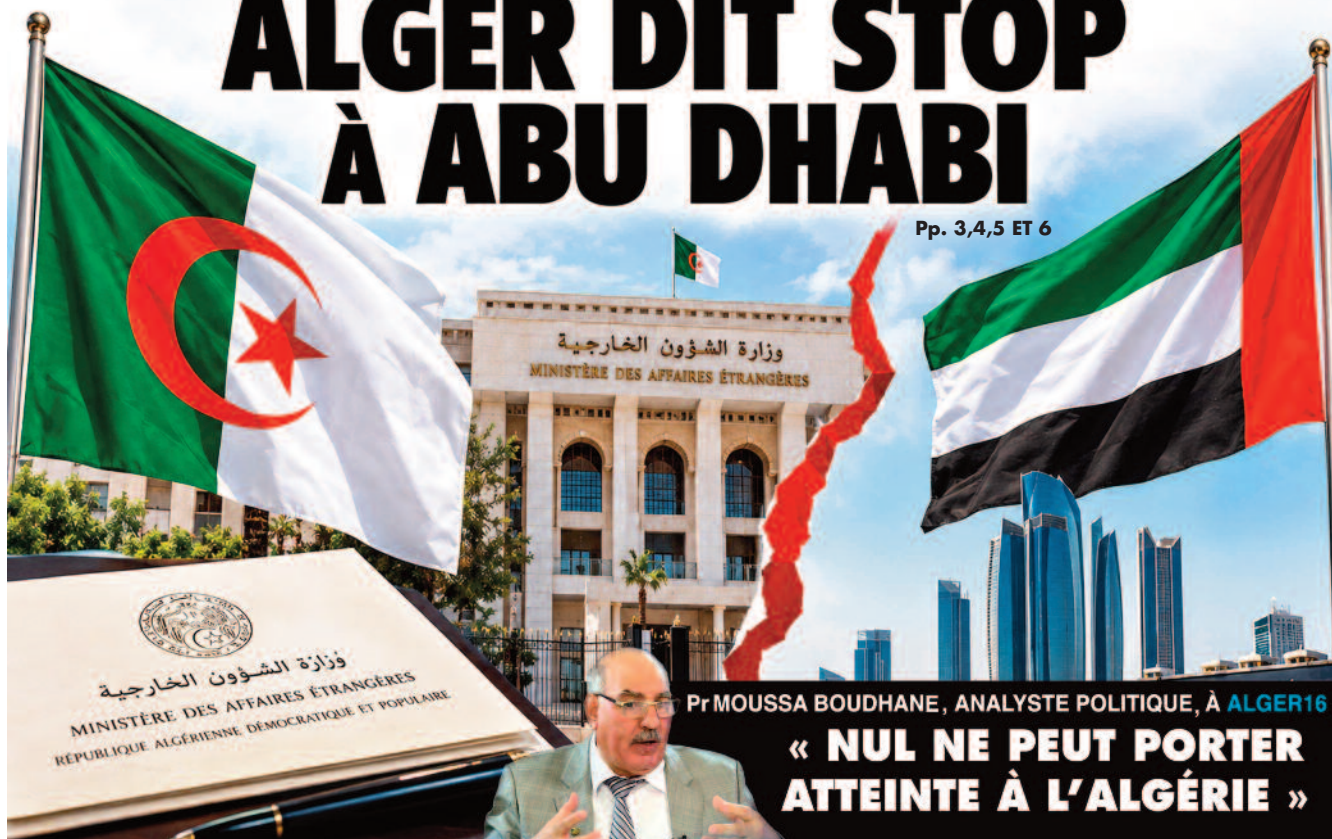


P. 16

RUPTURE DES RELATIONS ALGÉRIE - ÉMIRATS

ALGER DIT STOP À ABU DHABI

Pp. 3,4,5 ET 6



Pr MOUSSA BOUDHANE, ANALYSTE POLITIQUE, À ALGER16 :

**« NUL NE PEUT PORTER
ATTEINTE À L'ALGÉRIE »**

**LE
SAVIEZ-
VOUS ?**

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE RETRAIT DES CONVOCATIONS VIA LA PLATEFORME NUMÉRIQUE



Le ministère de l'Éducation nationale a indiqué, jeudi dernier, dans un communiqué, que la plateforme numérique dédiée aux concours de recrutement sera ouverte samedi à 10h, afin de permettre aux candidats concernés par le concours de recrutement sur épreuves pour l'accès aux grades administratifs de retirer leurs convocations aux épreuves écrites. Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des candidats concernés par la participation au concours de recrutement sur

épreuves pour l'accès aux grades administratifs au titre de l'année 2026, prévu samedi 26 septembre courant, que la plateforme numérique dédiée aux concours de recrutement sera ouverte afin de leur permettre de retirer leurs convocations aux épreuves écrites. "L'ensemble des candidats sont tenus, à compter de samedi 12 septembre 2026 à 10h, d'accéder à la plateforme afin d'y retirer leurs convocations via le lien suivant : <https://tawdif.education.dz>", précise le ministère.

PRÉVENTION DES INTEMPÉRIES LA WILAYA D'ALGER RENFORCE SON DISPOSITIF DE VEILLE

Suite à un bulletin météorologique spécial (BMS) annonçant les premières pluies, la wilaya d'Alger a activé ses cellules de veille dès jeudi dernier et mobilisé d'importants moyens humains et matériels afin d'intensifier les interventions sur le terrain, a indiqué un communiqué publié jeudi dernier.

Face à l'alerte météorologique (BMS), la wilaya d'Alger a mobilisé tous ses services – circonscriptions administratives, communes, directions exécutives et établissements publics – en activant des cellules de veille et en intensifiant les interventions sur le terrain pour faire face à toute éventualité. Ce dispositif vise notamment à assurer une intervention rapide en cas de perturbations liées aux précipitations et à limiter les éventuels désagréments pouvant affecter la circulation et les citoyens. Dans le même contexte, les délégués ont mené des visites de terrain dès les premières averses afin de vérifier l'efficacité des cellules de veille, d'évaluer les dispositifs en place et de s'assurer de l'application des consignes de prévention. Ces sorties permettent également de suivre de près la situation sur le terrain et d'identifier les éventuels points nécessitant une intervention rapide des services concernés.



Pour limiter les risques liés aux intempéries, la wilaya d'Alger a, par ailleurs, programmé un plan de nettoyage régulier des avaloirs et des caniveaux, déployé dans les communes depuis le mois de juillet dernier. Cette opération s'inscrit dans le cadre des mesures préventives mises en place en prévision de la saison des pluies, notamment pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales et réduire les risques d'accumulation d'eau lors des fortes précipitations. Rappelons que les services de la météorologie nationale ont annoncé, hier, plusieurs bulletins spéciaux de niveau 2, classés orange, faisant état de pluies parfois importantes sur plusieurs wilayas du centre et du nord-est du pays, avec des quantités pouvant atteindre localement 50 mm, voire les dépasser. Dans ce contexte, le renforcement du

dispositif de veille au niveau de la capitale intervient comme une mesure préventive destinée à permettre aux différents services de réagir rapidement face à toute évolution de la situation météorologique. La coordination entre les circonscriptions administratives, les communes et les différents établissements publics demeure essentielle pour assurer la continuité des interventions sur le terrain. La mise en place précoce de ces actions d'envergure témoigne de la volonté des autorités locales d'anticiper les risques climatiques et de garantir la sécurité des citoyens à l'approche de la saison des pluies. Elle traduit également la volonté de renforcer les mesures préventives avant l'installation durable des conditions météorologiques hivernales.

Zineb Bouzid

DZAIR DIGITAL SERVICES L'ONPO APPELLE LES PÈLERINS À OUVRIR DES COMPTES SUR LA PLATEFORME

L'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) a appelé, jeudi dernier, dans un communiqué, les citoyens concernés par l'accomplissement du hadj, au titre de la saison 1448 H/2027, à ouvrir des comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux. A ce titre, les citoyens concernés par l'accomplissement du hadj "sont invités à ouvrir leurs comptes sur le portail national des services numériques gouvernementaux (Dzair Digital Services), en tant que portail national agréé pour bénéficier de différents services numériques", précise la même source. L'ouverture du compte constitue "la première étape essentielle pour accéder aux services numériques dédiés au hadj, bénéficier des services du portail algérien du hadj et accomplir les différentes procédures liées au hadj dans les délais impartis". L'Office a, en outre, appelé les concernés à "ne pas reporter ces démarches à une date ultérieure", conclut le communiqué.



CONCOURS DE SÉLECTION DES CANDIDATS LES IMAMS DE TARAWIH CONNUS

Le concours de sélection des imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, auquel plus de 500 candidats ont participé, a pris fin jeudi dernier à Alger, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. "Ce concours, qui s'est déroulé depuis le siège du ministère, a connu, trois jours durant, la participation de 539 candidats parmi les fonctionnaires du secteur de l'ensemble des wilayas du pays, pour concourir dans la mémorisation, la récitation et la psalmodie du Saint Coran", précise la même source. "Des jurys spécialisés ont évalué les prestations des candidats par visioconférence, selon des critères unifiés", ajoute le communiqué, soulignant que cette démarche s'inscrit dans le cadre des mesures engagées par le ministère suite à l'ouverture, le 30 juin dernier, des candidatures via son portail électronique, pour la sélection des imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger durant le mois sacré de Ramadan.



SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

ACCÉLÉRATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN 2025-2028

Abderrahmane Hamzaoui a présidé, vendredi dernier, à Alger, l'ouverture des travaux de la réunion annuelle de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique 2025-2028, indique un communiqué de cette instance. Cette réunion, qui s'étale sur deux jours, a pour objectif d'assurer "le suivi périodique du processus de mise en œuvre du plan stratégique des SMA 2025-2028, de faire le point sur la concrétisation de ses objectifs et programmes, d'évaluer le bilan d'étape et de passer en revue les principaux résultats accomplis et les

défis enregistrés", précise-t-on de même source. L'ordre du jour de la réunion prévoit "une évaluation de la mise en œuvre des programmes, un examen du bilan d'étape, un débat autour des difficultés et des préoccupations, outre la proposition de solutions et de dispositions pratiques, à même de contribuer à améliorer la performance scout et à renforcer l'efficacité de l'action institutionnelle, en concrétisation des objectifs stratégiques du SMA durant cette période", conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire C P A (Agence Che-Guevara)
n° 00400102400023020255

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boutheina Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS

ALGER DIT STOP À ABU DHABI

L'Algérie a décidé, jeudi 10 septembre, de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, au terme d'un processus marqué par une succession de tensions et de mises en garde. Dans un communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères, le gouvernement algérien affirme avoir épuisé « toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales », avant de prendre cette décision.

La décision, d'une portée diplomatique majeure, intervient après plusieurs années de détérioration progressive des relations entre Alger et Abu Dhabi. La diplomatie algérienne dénonce une multiplication d'« agissements provocateurs ou hostiles » de la part des Émirats, estimant que ceux-ci ont fini par atteindre « les limites de ce qui est admissible ou tolérable » dans les relations entre deux États souverains.

UNE DÉCISION
APRÈS PLUSIEURS
MISES EN GARDE

Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères souligne que l'Algérie avait fait preuve de « grande retenue » et d'un « sens élevé des responsabilités ». Alger affirme avoir, à plusieurs reprises, attiré l'attention de la partie émiratienne sur les conséquences que pouvaient entraîner ses comportements.

Malgré ces avertissements, poursuit le communiqué, les agissements dénoncés se sont poursuivis. Pour les autorités algériennes, la situation a ainsi atteint un seuil ne permettant plus de maintenir le cadre diplomatique existant.

« Après avoir épuisé toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales », le gouvernement algérien a donc décidé de procéder à la rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, précise le ministère. Le choix des termes employés par la diplomatie algérienne traduit la gravité de la décision, tout en soulignant qu'elle intervient au terme d'un processus et non comme une mesure prise dans la précipitation.

L'AMBASSADEUR ÉMIRATI
CONVOQUÉ

La décision a été formellement notifiée, jeudi dernier, à l'ambassadeur des Émirats arabes unis à Alger. Celui-ci a été reçu au siège du ministère des Affaires étrangères, où il lui a été signifié que la décision de rupture était désormais officielle.



Un délai de 48 heures lui a été accordé pour se conformer à cette décision, indique le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette notification marque ainsi le passage de la crise diplomatique à une rupture formelle des relations entre les deux pays.

UNE CRISE QUI S'INSCRIT
DANS UN CONTEXTE
RÉGIONAL TENDU

La rupture intervient dans un contexte de profondes divergences entre Alger et Abu Dhabi sur plusieurs dossiers régionaux. Les deux capitales ont notamment affiché des positions différentes sur le dossier du Sahara occidental, les évolutions au Sahel et plusieurs questions liées à la recomposition géopolitique du monde arabe et de l'Afrique du Nord.

Les divergences se sont également accentuées autour des choix diplomatiques des deux pays. Les Émirats ont normalisé leurs relations avec Israël

en 2020 dans le cadre des Accords d'Abraham, tandis que l'Algérie demeure fermement opposée à toute normalisation avec l'entité sioniste tant que les droits légitimes du peuple palestinien ne sont pas garantis.

Sur le dossier sahraoui, Alger soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, alors qu'Abu Dhabi a renforcé son soutien à la position marocaine.

Les tensions ont également été perceptibles dans les relations bilatérales elles-mêmes. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait déjà fait état, par le passé, de divergences avec un pays du Golfe, sans le nommer explicitement, tout en soulignant la qualité des relations de l'Algérie avec les autres États du Conseil de coopération du Golfe.

UNE NOUVELLE DONNE
DIPLOMATIQUE

Avec cette décision, Alger franchit un nouveau seuil dans sa politique

étrangère, en assumant une rupture avec un État avec lequel elle entretenait jusque-là des relations diplomatiques.

La portée de cette décision dépasse ainsi le seul cadre bilatéral. Elle intervient dans une région où les rapports de force connaissent de profondes transformations et où les divergences entre puissances régionales se répercutent sur les équilibres au Maghreb et au Sahel.

Du côté émirati, Abu Dhabi a exprimé l'espoir que la décision algérienne puisse rester temporaire, tout en affirmant son attachement aux liens entre les deux peuples.

Pour Alger, le message est désormais sans ambiguïté : après les mises en garde et l'épuisement des canaux destinés à préserver les relations bilatérales, la rupture diplomatique constitue la réponse officielle à ce que le gouvernement algérien qualifie d'« agissements « provocateurs ou hostiles ».

ALGER 16

ESPACE AÉRIEN

L'ACCÈS AUX AÉRONEFS ÉMIRATIS FERMÉ

L'Algérie a décidé, jeudi 10 septembre 2026, de fermer son espace aérien, à compter du vendredi 11 septembre à minuit, à l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats arabes unis, en provenance ou à destination de ce pays, a indiqué le ministère de la Défense nationale. Cette décision intervient à la suite de la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et

les Émirats arabes unis, annoncée le même jour. Dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale a précisé que la mesure concerne l'ensemble des aéronefs civils et militaires immatriculés aux Émirats arabes unis, en provenance ou à destination de ce pays, à compter du vendredi 11 septembre 2026 à 00h00. Une exception a toutefois été prévue pour les vols commerciaux civils

émiratés en provenance ou à destination de l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. Ces vols seront maintenus jusqu'à la fin de l'année 2026, date d'expiration du contrat en vigueur. La fermeture de l'espace aérien s'inscrit ainsi dans le prolongement de la décision souveraine de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis.

APS/RN

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS

LES PARTIS ET ORGANISATIONS FONT BLOC DERRIÈRE LA DÉCISION SOUVERAINE

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis a suscité, jeudi dernier, un large mouvement de soutien au sein de la classe politique et de la société civile. De nombreuses formations ont salué une décision souveraine et ferme, dictée, selon elles, par la nécessité de défendre la sécurité nationale, la souveraineté et les intérêts supérieurs du pays, tout en appelant au renforcement de la cohésion nationale et du front intérieur.

Le Front de libération nationale (FLN) a exprimé son « soutien total et absolu » à la décision prise par le gouvernement algérien, la qualifiant de souveraine et ferme. Pour le parti, cette mesure est dictée par la nécessité de préserver les intérêts supérieurs du pays et constitue une « réaction naturelle » à la persistance de comportements et d'agissements « provocateurs et hostiles » visant, selon lui, à porter atteinte à l'intégrité du territoire national.

Face aux développements actuels, le FLN a appelé l'ensemble des forces vives du pays à renforcer la cohésion nationale, consolider le front intérieur, resserrer les rangs et faire bloc aux côtés des institutions de l'État, de ses dirigeants et de l'Armée, afin de déjouer « toutes les manœuvres et machinations » et de préserver l'intégrité du pays, ainsi que sa liberté de décision.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a, de son côté, exprimé son « soutien total » à la décision de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Le parti relève que cette décision intervient après l'épuisement de toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales, malgré la retenue et le sens des responsabilités dont l'Algérie a fait preuve et les nombreuses mises



en garde adressées à la partie émiratie.

Pour le RND, « la souveraineté de l'Algérie, la dignité de l'État et les intérêts supérieurs du pays sont des lignes rouges sur lesquelles on ne transige pas ». Le parti a également réaffirmé sa confiance dans les institutions de l'État et son soutien à toutes les décisions visant à protéger la sécurité nationale, la souveraineté et les intérêts supérieurs de l'Algérie.

UN LARGE FRONT AUTOUR DE LA SOUVERAINETÉ NATIONALE

Le Front des forces socialistes (FFS) a également apporté son soutien à la décision, qu'il a qualifiée de « décision souveraine juste », dictée par les actes hostiles imputés aux Émirats arabes unis à l'encontre de l'Algérie. Pour le parti, cette rupture est imposée par les exigences de la fermeté diplomatique et s'inscrit dans le cadre d'une politique étrangère « résolue et équilibrée », fondée sur la préservation de la souveraineté nationale, la sauvegarde de la sécurité nationale et la défense des intérêts supérieurs de l'État.

Dans le même registre, le parti Tajamout Amel El-Djazair

(TAJ) a exprimé son « plein appui » à la décision, estimant que les Émirats se sont impliqués dans des « complots aux conséquences imprévisibles » contre la souveraineté et la sécurité de l'Algérie. Le parti considère que la démarche des autorités intervient au terme d'une évaluation approfondie des développements des relations bilatérales et après l'épuisement des différentes voies destinées à permettre à la partie émiratie de revenir sur ses agissements.

Le Mouvement El-Bina a, lui aussi, réaffirmé son soutien à la décision, ainsi qu'à toutes les décisions souveraines relatives à la préservation des intérêts vitaux de la Nation, particulièrement dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la politique étrangère.

Le Parti de la liberté et de la justice (PLJ) a fait part de son « soutien total », considérant la rupture comme une mesure souveraine et décisive rendue nécessaire par la protection de la sécurité nationale et la préservation de la décision nationale.

Le Parti El Karama a également salué la décision souveraine de l'Algérie et renouvelé son soutien aux autorités dans toutes les mesures destinées à

préserver la souveraineté, la sécurité nationale et les intérêts supérieurs du pays. Il a insisté sur le fait que la souveraineté nationale constitue une ligne rouge et que la décision algérienne ne saurait être soumise à une quelconque tutelle, ingérence ou pression.

L'Alliance nationale républicaine (ANR) s'est, pour sa part, félicitée de la décision, affirmant son plein soutien à la position de l'État algérien et aux mesures prises pour défendre les intérêts nationaux supérieurs, protéger la souveraineté et préserver la dignité du pays.

Le Front de la bonne gouvernance (FBG) a également apporté son soutien à la démarche des autorités, rappelant que la souveraineté de l'État et l'indépendance de la décision nationale constituent des « constantes inébranlables ». Il a souligné la responsabilité de l'État dans la préservation de la sécurité nationale, de la souveraineté et de l'indépendance, tout en mettant en avant la cohésion nationale comme une « force stratégique » face aux défis. L'Académie de la jeunesse algérienne (AJA) a, enfin, salué une décision « nationale ferme », y voyant une nouvelle illustration de l'attachement de l'Algérie à sa souveraineté, à l'indépendance de ses décisions et à la protection de ses intérêts supérieurs. Elle a rappelé que les relations entre États doivent être fondées sur le respect mutuel, la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect de la souveraineté et de la stabilité des États.

COHÉSION NATIONALE ET INDÉPENDANCE DE LA DÉCISION

Au-delà de leurs sensibilités politiques différentes, les réactions convergent ainsi autour de plusieurs principes : défense de

la souveraineté nationale, protection de la sécurité du pays, indépendance de la décision politique et refus de toute ingérence dans les affaires intérieures.

Le soutien exprimé par les différentes formations et organisations intervient alors que le gouvernement algérien a annoncé, jeudi dernier, la rupture des relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, après avoir épuisé, selon le ministère des Affaires étrangères, toutes les voies permettant de préserver les relations bilatérales.

La diplomatie algérienne avait affirmé avoir fait preuve d'une « grande retenue » et d'un « sens élevé des responsabilités » face à la multiplication des agissements qu'elle qualifie de « provocateurs ou hostiles ». Malgré les nombreuses mises en garde adressées à la partie émiratie, ces agissements auraient persisté jusqu'à atteindre, selon Alger, les limites de ce qui est admissible dans les relations entre deux États souverains. Dans ce contexte, l'appel au resserrement des rangs lancé notamment par le FLN, ainsi que l'accent mis par le RND et d'autres formations sur la souveraineté et la cohésion nationale, traduisent une volonté de faire de l'unité interne un élément essentiel de la réponse aux développements actuels.

La décision de rupture apparaît ainsi, dans les réactions recueillies, comme une démarche assumée au nom de la défense des intérêts supérieurs de l'Algérie, avec un message commun : la souveraineté nationale, la sécurité du pays et l'indépendance de sa décision constituent des principes auxquels les formations et organisations signataires entendent réaffirmer leur attachement.

Abir Menasria

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX...

LES ALGÉRIENS APPORTENT LEUR SOUTIEN

La décision de l'Algérie de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis a rapidement provoqué une forte mobilisation sur les réseaux sociaux. Depuis l'annonce officielle, jeudi 10 septembre, les plateformes numériques algériennes sont devenues le théâtre de nombreuses réactions, avec une tonalité largement favorable à la décision prise par Alger. La rupture intervient après plusieurs années de tensions entre les deux pays, l'Algérie affirmant avoir épuisé les moyens permettant de préserver les relations bilatérales.

Sur Facebook, X, TikTok et les autres espaces de discussion en ligne, de nombreux internautes ont exprimé leur soutien à la position des autorités algériennes, considérant que la décision relève avant tout de la défense de la souveraineté nationale et des intérêts stratégiques du pays. Les commentaires traduisent également un sentiment de fermeté face à ce qui est perçu, par une partie des internautes, comme une accumulation de tensions et de désaccords.

« UNE QUESTION DE SOUVERAINETÉ »

Dans les réactions qui se multiplient en ligne revient régulièrement l'idée que l'Algérie devait « aller jusqu'au bout » après plusieurs années de tensions. Pour de nombreux internautes, la rupture ne serait donc pas une décision soudaine, mais l'aboutissement d'un processus marqué par des avertissements successifs.

Cette lecture trouve un écho dans le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères, qui évoque des « actions provocatrices et hostiles » et précise que tous les moyens destinés à préserver les relations bilatérales avaient été épuisés.

Sur les réseaux sociaux, les réactions sont souvent accompagnées de messages appelant à faire prévaloir « l'intérêt de l'Algérie » sur les considérations économiques ou diplomatiques. Certains internautes estiment ainsi que les relations avec n'importe quel partenaire étranger ne peuvent se poursuivre lorsque les intérêts fondamentaux du pays sont, selon eux, en jeu. Si le soutien domine dans de nombreuses publications et commentaires visibles en ligne, les réactions ne sont toutefois pas totalement uniformes. Une partie des internautes s'interroge sur les conséquences concrètes de la rupture, notamment sur les échanges économiques, les investissements, les déplacements et la situation des Algériens vivant ou travaillant aux Émirats. Cette dimension est d'autant plus présente que la rupture diplomatique s'accompagne de mesures concrètes. Alger a notamment annoncé la fermeture de son espace aérien aux avions immatriculés aux Émirats, avec une exception pour les vols commerciaux jusqu'à la fin de 2026.

Au fil des réactions publiées sur les réseaux sociaux, les internautes reviennent largement sur les mises en garde répétées de l'Algérie à l'adresse des

Émirats arabes unis concernant les dossiers sensibles de la région. Pour de nombreux Algériens, la rupture annoncée par Alger ne constitue donc pas un acte isolé, mais l'aboutissement d'un processus au cours duquel les autorités algériennes avaient à plusieurs reprises exprimé leurs préoccupations face à certaines orientations et initiatives émiraties dans l'espace régional.

Alger avait notamment averti que toute tentative d'instrumentalisation des crises régionales, d'ingérence ou d'action susceptible d'alimenter les tensions et de déstabiliser l'environnement régional ne pouvait rester sans réponse. Les questions du Sahel, de la Libye, de la Palestine et du Sahara occidental figurent parmi les dossiers sur lesquels les divergences entre les deux pays se sont progressivement accentuées.

Pour une partie des internautes, la décision de rompre les relations diplomatiques intervient après l'épuisement des voies d'avertissement et du dialogue, l'Algérie ayant clairement fait savoir qu'elle ne transigerait pas sur ses principes, sa souveraineté et sa conception de la stabilité régionale.

Au-delà des hashtags, des commentaires et des publications parfois très tranchées, une constante ressort : la souveraineté nationale constitue le principal argument avancé par les internautes favorables à la décision d'Alger.

Zineb Bouzid

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS

PR MOUSSA BOUDHANE, ANALYSTE POLITIQUE, À **ALGER16**:

« NUL NE PEUT PORTER ATTEINTE À L'ALGÉRIE »

La rupture est désormais actée. Après plusieurs mois de tensions et une série de comportements qualifiés par Alger d'« actes provocateurs et hostiles », l'Algérie a décidé de rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis, estimant avoir « épuisé tous les moyens de préserver les relations bilatérales ». Une décision lourde, qui intervient après une longue période de retenue et de mises en garde. Pour décrypter les dessous de cette rupture, sa portée et ses implications, Alger16 a eu l'honneur de s'entretenir avec le Pr Moussa Boudhane, enseignant universitaire en droit constitutionnel et analyste politique. Il revient, dans cet entretien, sur les raisons qui ont conduit Alger à franchir le pas de la rupture, sur les limites de la patience diplomatique algérienne et sur la portée de cette décision dans le contexte régional actuel.

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR G. SALAH EDDINE

Alger16 : L'Algérie est traditionnellement attachée au règlement pacifique des différends et privilégie le dialogue dans ses relations internationales. Pourquoi la rupture avec les Émirats arabes unis constitue-t-elle, dans ce contexte, une décision particulièrement lourde ?

Pr Moussa Boudhane : Il est vrai que l'Algérie cherche toujours à régler les différends et les conflits, qu'ils opposent des États ou qu'ils se produisent à l'intérieur des États, par les voies pacifiques, diplomatiques et politiques. Elle ne recourt pas facilement à la rupture des relations avec un pays avec lequel elle entretient des relations diplomatiques. Une telle décision n'intervient qu'en dernier recours, lorsque toutes les autres voies ont été épuisées. Dans le cas des Émirats arabes unis, on peut considérer que « le vase a fini par déborder ». Les comportements de cette partie ont été, à plusieurs reprises, contraires aux usages diplomatiques, parfois inappropriés, et les provocations à l'égard de l'Algérie se sont multipliées sur différents dossiers.

Le terme « actes hostiles » employé par le ministère des Affaires étrangères est particulièrement fort dans le langage diplomatique. Que révèle-t-il, selon vous, sur la nature des faits reprochés aux Émirats ?

Absolument. Les provocations répétées et les comportements que l'Algérie considère comme hostiles ont progressivement créé une situation devenue difficilement tenable dans le cadre de relations normales entre deux États souverains. Avant d'en arriver à la rupture diplomatique, l'Algérie a fait preuve d'une très grande retenue, d'un sens élevé des responsabilités et, pourrait-on dire, d'une véritable « patience du prophète Ayoub ». Elle n'a ménagé aucun effort pour préserver les relations bilatérales, réparer les différends et dépasser les



« Avant d'en arriver à la rupture diplomatique, l'Algérie a fait preuve d'une très grande retenue, d'un sens élevé des responsabilités et, pourrait-on dire, d'une véritable patience du prophète Ayoub. »

erreurs commises dans le respect des principes qui régissent les relations entre les États.

L'Algérie affirme justement avoir multiplié les

avertissements avant de prendre cette décision. Que révèle cette séquence sur la manière dont Alger a géré cette crise ?

Elle montre que l'Algérie n'a pas pris cette décision dans la précipitation. Elle a, à plusieurs reprises, attiré l'attention des Émirats sur les conséquences que pourraient avoir certains de leurs comportements et les a avertis des risques d'une telle attitude. Alger a continué à privilégier le dialogue et à respecter les principes du droit international, la Charte des Nations unies, ainsi que les conventions et accords qui encadrent les relations entre États. Malgré ces avertissements répétés, les comportements en question se sont poursuivis et même intensifiés.

À partir de quel moment peut-on considérer que les limites de ce qui est acceptable dans une relation entre deux États souverains ont été franchies ?

Lorsque les comportements d'un État atteignent un niveau qui ne permet plus de les considérer comme acceptables ou supportables dans le cadre de relations bilatérales normales, la réaction devient inévitable. Il faut rappeler que chaque État est pleinement souverain dans ses

décisions.

Cette souveraineté est politique, diplomatique, juridique, économique et populaire. Aucun État ne peut accepter qu'un autre cherche à porter atteinte à sa souveraineté, à ses choix ou à ses intérêts fondamentaux. C'est dans ce contexte que

l'Algérie a finalement estimé qu'elle devait répondre à ces comportements et ne pouvait plus rester sans réaction.

La rupture diplomatique apparaît-elle ainsi comme l'aboutissement logique de l'épuisement de toutes les voies destinées à préserver les relations bilatérales ?

C'est précisément ainsi que je l'analyse. L'Algérie a utilisé toutes les voies et tous les moyens possibles pour préserver les relations avec les Émirats arabes unis. Elle a fait preuve de retenue, multiplié les avertissements et laissé suffisamment de temps pour permettre un retour à une relation fondée sur le respect mutuel. Mais lorsque ces efforts n'aboutissent pas et que les comportements contestés se poursuivent, l'État doit prendre ses responsabilités. La décision annoncée, jeudi 10 septembre, de rompre les relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis intervient donc après l'épuisement des autres options.

Sur le plan diplomatique et protocolaire, comment faut-il comprendre la notification officielle de cette décision à l'ambassadeur émirati ?

Il s'agit d'une procédure diplomatique qui répond aux usages et aux règles

internationales. L'ambassadeur des Émirats arabes unis a été reçu au siège du

ministère des Affaires étrangères et officiellement informé de la décision prise par le gouvernement algérien. Il lui a également été demandé de se conformer à cette décision dans le délai qui lui a été fixé. Cette démarche traduit le caractère officiel et souverain de la décision algérienne, qui a été communiquée par les canaux diplomatiques appropriés.

Au-delà de la rupture elle-même, quel message l'Algérie adresse-t-elle à travers cette décision ?

Le message est très clair : aucune relation, aussi ancienne ou importante soit-elle, ne peut justifier qu'un État porte atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à la stabilité ou à la réputation de l'Algérie.

L'Algérie peut être attachée à ses relations avec les pays arabes, africains ou autres, et elle peut privilégier le dialogue autant que possible. Mais le respect de sa souveraineté constitue une ligne rouge. Aucun État, qu'il soit considéré comme ami, frère ou partenaire, ne peut se permettre de porter atteinte à l'Algérie, à ses institutions, à sa sécurité ou à sa stabilité.

Peut-on finalement lire cette rupture comme une affirmation de la doctrine algérienne, selon laquelle l'ouverture diplomatique ne peut se faire au détriment de la souveraineté nationale ?

Oui. Je considère que cette décision s'inscrit pleinement dans cette logique. L'Algérie a toujours privilégié le dialogue, la médiation et le règlement pacifique des différends. Mais cela ne signifie pas qu'elle accepte indéfiniment des comportements contraires aux principes qui doivent régir les relations entre États.

Lorsque toutes les tentatives de préserver une relation échouent et que les limites sont franchies, la souveraineté de l'État doit primer. À

mes yeux, la décision prise par le gouvernement algérien est donc justifiée sur le fond comme sur la forme, et je la soutiens pleinement.

G.S.E.

« Le message est très clair : aucune relation, aussi ancienne ou importante soit-elle, ne peut justifier qu'un État porte atteinte à la souveraineté, à la sécurité, à la stabilité ou à la réputation de l'Algérie. »

La suite de l'entretien dans notre édition de demain

RUPTURE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC LES ÉMIRATS

DE LA RETENUE À LA RUPTURE,
LES DESSOUS DE LA DÉCISION SOUVERAINE

Lors de l'émission « Edition spéciale », diffusée jeudi soir sur la chaîne de télévision AL24 News, les éditorialistes Lamine Chikhi et Fayçal Metaoui sont revenus sur les raisons ayant conduit l'Algérie à rompre ses relations diplomatiques avec les Émirats arabes unis. Une décision qui intervient, selon eux, après une succession d'agissements hostiles des Émirats.

L'information est tombée comme un tonnerre sur la scène diplomatique internationale, mais elle n'a pas surpris ceux qui suivent le dossier depuis plusieurs mois, et surtout ceux qui connaissent les dessous des agissements des Émirats arabes unis dans la région. Dans un communiqué rendu public, jeudi matin, le ministère des Affaires étrangères a expliqué que l'Algérie avait fait preuve d'« une grande retenue et d'un sens élevé des responsabilités », tout en appelant à plusieurs reprises les autorités émiraties à prendre en considération les conséquences de leurs agissements. Selon Alger, ces derniers ont finalement atteint « les limites de ce qui est admissible ». Pour Lamine Chikhi, éditorialiste, cette rupture constitue avant tout l'aboutissement d'une série d'actes qu'il qualifie d'hostiles à l'égard de l'Algérie. « C'est une décision souveraine. C'est Alger qui décide », affirme-t-il, estimant que la décision a été prise après une longue période durant laquelle Alger aurait privilégié la retenue et le dialogue. L'éditorialiste insiste sur la portée de la notion d'« acte hostile », estimant qu'il ne s'agit pas, selon lui, d'une simple formule diplomatique.



«Lorsqu'on dit acte hostile, là nous ne sommes pas dans la littérature. Bien au contraire. C'est véritablement des actes hostiles », soutient-il. Parmi les éléments qu'il met en avant figure notamment une affaire de versement présumé d'une rançon à un groupe terroriste. Lamine Chikhi estime que cette question revêt une importance particulière au regard de « la position historique de l'Algérie contre le paiement de rançons aux groupes terroristes ». L'éditorialiste revient également sur la période ayant précédé la rupture, soulignant la patience dont auraient fait preuve les autorités algériennes. « La patience et la sagesse du président Abdelmadjid Tebboune », évoque-t-il en rappelant que l'Algérie aurait multiplié les mises en garde dans l'espoir d'un changement d'attitude de la part d'Abu Dhabi. Selon lui, cette attente n'a pas été suivie d'un « retour à la raison, mais plutôt de nouveaux signaux

hostiles ». Parmi ces signaux, l'expert a cité notamment des campagnes médiatiques et l'activité d'influenceurs soutenus par les Émirats.

UNE ÉVOLUTION RÉGIONALE

Pour sa part, Fayçal Metaoui, également éditorialiste spécialiste de la question internationale, est revenu de son côté sur les termes employés par le ministère algérien des Affaires étrangères, qui évoque des agissements ayant atteint des limites « plus admissibles, plus tolérables ». Il rappelle que le président Abdelmadjid Tebboune avait, selon lui, fait preuve de « patience, diligence », tout en mettant à plusieurs reprises en garde les dirigeants émiratis contre certaines pratiques qu'il considère comme préjudiciables à l'Algérie et à son environnement régional. « Les Émirats arabes unis ont changé d'attitude à partir de 2020

depuis qu'il y a eu les Accords d'Abraham », estime-t-il. L'éditorialiste souligne également l'existence de liens historiques entre l'Algérie et les Émirats, notamment dans le domaine énergétique. Il rappelle que des ingénieurs algériens ont contribué au développement de l'industrie pétrolière et gazière émiratie. « À un moment donné, ils l'ont reconnu mais après ils l'ont oublié », déplore-t-il. À propos du Soudan, l'éditorialiste avance plusieurs accusations concernant le rôle attribué aux Émirats dans le conflit et le commerce de l'or. Metaoui affirme notamment que « les Émirats arabes unis sont accusés maintenant par des rapports internationaux d'alimenter le conflit ».

Il évoque également les positions émiraties concernant le Sahara occidental et le Somaliland, estimant que ces choix traduisent une orientation régionale qui entre en contradiction avec plusieurs constantes de la politique étrangère algérienne.

De son côté, Lamine Chikhi estime que la rupture avec Abu Dhabi s'inscrit dans une logique plus large de repositionnement régional. « C'est un résultat logique », affirme-t-il, considérant que la décision algérienne intervient après l'épuisement des différentes tentatives visant à préserver les relations bilatérales.

La rupture diplomatique apparaît ainsi comme l'aboutissement d'une dégradation progressive des rapports entre Alger et Abu Dhabi, sur fond de divergences qui dépassent désormais le seul cadre bilatéral et touchent à plusieurs dossiers régionaux.

G. Salah Eddine

GUERRE AU SOUDAN

DES ONG ALERTENT SUR LE RÔLE D'ABU DHABI

Des organisations allemandes et internationales de défense des droits humains ont alerté sur le rôle des Émirats arabes unis dans la prolongation de la crise au Soudan et l'aggravation des violations des droits humains contre les civils, compte tenu du soutien financier, militaire et logistique continu apporté aux Forces de soutien rapide (FSR).

Contestant la visite attendue du président des Émirats arabes unis à Berlin, la Société allemande pour les peuples menacés avait annoncé, via sa page officielle, un rassemblement et une marche à Washingtonplatz à Berlin, sous le slogan "Soudan : Non aux accords avec les commanditaires de guerre".

Ce rassemblement visait à condamner le soutien financier et militaire des Émirats aux FSR qui, selon l'ONG, leur permet de poursuivre leur guerre contre les civils et alimente l'escalade des violations et la catastrophe humanitaire au Soudan.

L'ONG allemande a déclaré, dans un communiqué, que les Émirats apportaient un soutien financier et militaire à ces forces, leur permettant de poursuivre le conflit en perpétrant des violences extrêmes contre la société civile au Soudan, selon le quotidien allemand *Die Welt*.

Cette déclaration intervient quelques jours après la publication d'un rapport de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits sur le Soudan, qui a documenté l'existence de réseaux extérieurs fournissant aux Forces de soutien rapide des armes, du matériel militaire, une formation, un soutien logistique et des combattants.

Dans le même contexte, Human Rights Watch (HRW) avait appelé les autorités allemandes à aborder la question du rôle des Émirats au Soudan lors de la rencontre entre le président émirati et des responsables allemands à Berlin.

La HRW a ajouté que le groupe Global Security Services, basé à Abu Dhabi, a recruté des centaines de mercenaires colombiens depuis 2024, déployés au Soudan aux côtés des FSR, alors que des violations massives des droits humains sont signalées.

L'Organisation a également appelé les États membres de l'UE à enquêter sur le rôle de cette entreprise et son PDG, soulignant la nécessité d'un embargo européen sur les armes à destination des Émirats. Par ailleurs, le *Financial Times* a publié une lettre d'Amjed Farid al-Tayeb, conseiller politique du Conseil de souveraineté de transi-

tion soudanais, affirmant que les Émirats ont mis en place une structure commerciale facilitant la contrebande et le blanchiment des profits de l'or soudanais et que les revenus générés par ces réseaux peuvent servir à financer la poursuite du conflit par les FSR.

Mercredi dernier, Amjed Farid avait déclaré aux médias soudanais que les Émirats s'étaient efforcés d'empêcher la transmission d'un rapport de l'ONU sur le Soudan au Comité des sanctions du Conseil de sécurité.

Il a expliqué que ce rapport contenait des documents et des preuves concernant le soutien apporté aux FSR et a affirmé qu'Abu Dhabi avait œuvré pour empêcher qu'il emprunte le circuit des sanctions au sein de l'ONU.

Ces positions, confortées par les conclusions de l'enquête de l'ONU, placent le rôle des Émirats arabes unis dans le conflit soudanais au cœur des critiques internationales en matière de droits humains, alors même que ses répercussions se font encore sentir dans le pays depuis avril 2023 et que son impact sur les civils s'aggrave, avec des déplacements de population continus et une crise humanitaire qui s'intensifie.

APS/RN

70^e ANNIVERSAIRE DE L'UGCAA

UN ENGAGEMENT ÉTERNEL AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Mme Amel Abdellatif, ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, a participé, hier, au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à Alger, aux célébrations du 70^e anniversaire de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).

Dans son discours d'ouverture, la ministre a souligné que cet anniversaire constitue une étape importante dans l'histoire de l'Union et une occasion de rappeler le rôle joué par les commerçants et les artisans dans les différentes phases de la construction de l'économie nationale, ainsi que leur contribution constante à la vie économique et sociale du pays. À cet égard, elle a estimé que ce 70^e anniversaire intervient dans une nouvelle phase économique, marquée par des transformations rapides des modes d'activité et par une digitalisation croissante dans plusieurs secteurs. Une évolution qui, selon elle, ouvre de nouvelles perspectives, mais implique également « un renouvellement de nos responsabilités », notamment à



travers la consolidation de pratiques commerciales éthiques et l'élévation des pratiques économiques vers davantage d'intégrité, de transparence et de responsabilité. La ministre a insisté sur le fait que l'éthique commerciale ne constitue pas un simple concept moral abstrait, mais bien « un élément fondamental du bon fonctionnement du marché et de l'efficacité des transactions économiques ». Dans ce cadre, Mme Amel Abdellatif a relevé que l'Union générale des commerçants et artisans algériens a toujours contribué à la consolidation de ces principes. Elle s'est dite convaincue que son rôle et la

poursuite de sa coopération avec les pouvoirs publics permettront de renforcer la transparence dans la distribution et de promouvoir davantage l'éthique des affaires. La ministre a également rappelé que le ministère du Commerce intérieur œuvre à accompagner les commerçants, les artisans et les consommateurs, tout en veillant à la régularité du marché national. À ce titre, l'accompagnement et l'autonomisation des opérateurs demeurent au cœur de l'action du département ministériel, afin de leur permettre d'exercer leurs activités dans un cadre clair, transparent et conforme à la réglementation. Autre enjeu majeur évoqué lors de

cette rencontre : la numérisation du commerce. Pour la ministre, celle-ci ne se limite pas à une simple transition des méthodes traditionnelles vers les outils numériques, mais constitue « un véritable levier pour améliorer la gouvernance économique ». Dans cette perspective, Mme Amel Abdellatif a insisté sur la nécessité de renforcer le partenariat entre le secteur du commerce, les organisations professionnelles et les opérateurs économiques. Une démarche qui doit contribuer, selon elle, à « bâtir un marché plus organisé et plus efficient, une économie plus compétitive et un climat des affaires fondé sur la confiance, la transparence et la responsabilité ». Cette approche s'inscrit, a-t-elle souligné, dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir une économie nationale forte et équilibrée. À l'heure où le commerce connaît de profondes mutations, entre digitalisation, nouvelles exigences de transparence et ouverture sur de nouveaux marchés, l'enjeu sera désormais de faire de ces transformations un véritable moteur de modernisation du tissu économique national avec les commerçants et les artisans au cœur de cette dynamique.

Abir Menasria

RETOUR SUR SEPT DÉCENNIES DE LUTTE ÉCONOMIQUE

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a célébré, hier, le 70^e anniversaire de sa création. Fondée pendant la guerre de libération, après le Congrès de la Soummam (1956), pour lutter contre l'économie coloniale, elle accompagne aujourd'hui l'État dans la numérisation du commerce, la régulation des marchés et le développement de l'artisanat à l'export. L'histoire de l'UGCAA ne peut se lire indépendamment de celle du 1^{er} Novembre 1954. Sa création, le 13 septembre 1956, découle directement des orientations organisationnelles fixées lors du Congrès de la Soummam, tenu quelques semaines plus tôt, le 20 août 1956. Pour la direction du Front de libération nationale (FLN), la bataille pour l'indépendance ne pouvait se limiter au terrain militaire : elle exigeait la structuration de toutes les forces vives de la société, y compris le monde du commerce et de l'artisanat. L'objectif affiché était clair : asphyxier l'économie coloniale, couper les circuits de ravitaillement de l'occupant et organiser le soutien logistique et financier au front intérieur, ainsi qu'à

l'Armée de libération nationale (ALN). Dès sa création, l'Union a ainsi transformé les commerçants et artisans en acteurs à part entière de la résistance. Parmi les épisodes les plus marquants de cette période figure la « grève des huit jours », déclenchée du 28 janvier au 4 février 1957. Malgré une répression sévère des autorités coloniales, qui tentaient de forcer la réouverture des commerces, les professionnels sont restés fidèles aux mots d'ordre du FLN. Ce mouvement de contestation économique, coordonné par l'UGCAA, a eu un retentissement international : il a mis en évidence, aux yeux de l'opinion mondiale, l'adhésion massive de la population algérienne à la cause indépendantiste et porté un coup dur à la propagande française qui cherchait à minimiser l'ampleur de la révolte. Après l'indépendance de 1962, l'UGCAA a dû se réinventer. D'organe de mobilisation en temps de guerre, elle est devenue un acteur de la construction économique du jeune État algérien. Elle a notamment contribué à l'organisation des marchés, à l'encadrement des artisans traditionnels, afin de

préserver un patrimoine menacé d'oubli, et s'est imposée comme interlocuteur des pouvoirs publics pour défendre les intérêts de la profession et contribuer à l'assainissement du climat des affaires. Au fil des décennies, l'organisation a accompagné les grandes mutations économiques du pays. Aujourd'hui, son rôle est encore appelé à évoluer : modernisation des transactions financières, adoption du paiement électronique et intégration aux plateformes numériques figurent parmi les priorités affichées par les autorités, qui font de la numérisation du commerce un axe stratégique. L'UGCAA revendique aujourd'hui un rôle de partenaire socio-économique aux côtés de l'État, notamment dans trois domaines : la régulation des marchés et la lutte contre les pratiques commerciales illicites, la protection du pouvoir d'achat des citoyens face à la spéculation et le développement de l'artisanat comme levier des exportations hors hydrocarbures, afin de faire rayonner le label algérien sur les marchés régionaux et internationaux.

Zineb Bouzid

ALGÉRIE-OUZBÉKISTAN

ACCORD POUR LA CRÉATION D'UN CONSEIL D'AFFAIRES CONJOINT

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a tenu, jeudi dernier, une réunion de travail par visioconférence avec le ministre de l'Investissement, de l'Industrie et du Commerce d'Ouzbékistan, Laziz Kudratov, au cours de laquelle il a été convenu de la création d'un conseil d'affaires conjoint à l'effet de renforcer la communication entre les opérateurs économiques des deux pays, indique un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de cadres des deux ministères

et des ambassadeurs des deux pays, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer et de développer les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et l'Ouzbékistan et échanger les vues sur les mécanismes à même d'élever le volume des échanges et de les diversifier à la hauteur des potentialités économiques dont recèlent les deux pays. À cette occasion, la réunion a permis d'évoquer le projet d'accord commercial préférentiel entre l'Algérie et l'Ouzbékistan, en tant que mécanisme susceptible de promouvoir les échanges

commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives aux produits algériens et ouzbèques sur les marchés des deux pays, ajoute le communiqué. Les deux parties sont convenues de la création d'un conseil d'affaires algéro-ouzbèque, regroupant les opérateurs économiques des deux parties, dans le but de faire connaître les opportunités d'investissement et de partenariat et d'appuyer la réalisation de projets économiques et commerciaux conjoints. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance d'organiser des visites de

prospection au profit des hommes d'affaires algériens et ouzbèques afin de s'enquérir de près des opportunités de partenariat disponibles. Au terme de la rencontre, les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la coordination et la concertation et d'accélérer la concrétisation des différentes initiatives proposées à même de promouvoir les relations économiques et commerciales algéro-ouzbèques à un niveau reflétant la volonté commune des deux pays, conclut le communiqué.

APS

PROJET INTÉGRÉ DE PHOSPHATE L'EAU INDUSTRIELLE AU CŒUR DE LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

• **Le ministre de l'Hydraulique Lounès Bouzegza a mis en lumière, jeudi dernier, l'importance d'achever les travaux de raccordement du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba et d'Oued Keberit aux réseaux d'eau industrielle d'ici à fin 2026, a indiqué un communiqué du ministère.**

Lors d'une séance de travail consacrée au suivi de l'avancement des projets de raccordement aux réseaux d'eau industrielle, M. Bouzegza a insisté sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux et d'intensifier les efforts, tout en respectant scrupuleusement les normes et spécifications techniques applicables. Le ministre a également mis en lumière l'importance d'une surveillance régulière sur le terrain et de la résolution des obstacles susceptibles d'enrayer l'avancement des travaux, afin d'assurer la mise en service opérationnelle des installations dans le respect du calendrier prévu, de soutenir le projet de phosphate et de renforcer sa capacité à atteindre ses objectifs économiques et stratégiques d'envergure nationale. Au cours de cette réunion, qui a rassemblé de hauts responsables du ministère, le directeur général de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), le PDG du Groupe d'études et de réalisation (GERHYD) et le DG de l'entreprise Cosider Canalisations, l'avancement des travaux et les différentes composantes



des projets de raccordement ont été examinés, notamment les ouvrages de mobilisation, de transfert et de pompage de l'eau, ainsi que les opérations restant à effectuer pour leur mise en service. Le projet d'alimentation en eau brute de la zone industrielle de Bled El Hadba, qui dépend du champ de Negrine et est placé sous la responsabilité de GERHYD, englobe l'installation de sept (7) stations de

pompage. Chaque station aura une capacité de pompage de 170 litres par seconde, ainsi que la pose de canalisations sur une distance de 157 km. Le projet prévoit également la réalisation et l'aménagement de trois (3) forages à une profondeur de 400 mètres, ayant chacun une capacité de 25 litres par seconde, ainsi que la mise en service de cinq (5) forages supplémentaires, suivie de leur raccordement au réseau électrique.

En ce qui concerne le projet visant à acheminer l'eau brute vers le site industriel d'Oued Keberit, situé dans la wilaya de Souk-Ahras, dont la réalisation a été attribuée au Groupe Cosider, il prévoit la mise en place d'une station de pompage d'une capacité pouvant atteindre 1.200 litres par seconde. Il comprend également l'installation de conduites sur une distance totale de 78 km, la construction d'un réservoir d'une capacité de 10.000 mètres cubes, ainsi que la réalisation et l'aménagement de huit (8) forages à une profondeur pouvant atteindre 800 mètres. Ces projets relèvent d'investissements stratégiques visant à renforcer les capacités hydriques et à accompagner des projets à dimension économique nationale. Selon le communiqué du ministère, ces projets, qui connaissent une avancée notable dans leur rythme de réalisation, revêtent une importance stratégique compte tenu de leur rôle dans la fourniture de l'eau industrielle nécessaire au fonctionnement du projet intégré de phosphate.

Abir Menasria

LA FUTURE LIGNE FERROVIAIRE VERS TAMANRASSET UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GRAND SUD

La future ligne ferroviaire devant relier Tamanrasset au nord du pays s'impose comme un chantier stratégique majeur, porteur d'une nouvelle dynamique économique et sociale et appelé à devenir un véritable levier de développement et d'investissement dans les régions du Sud. C'est le constat partagé par plusieurs experts, acteurs économiques et représentants de la société civile interrogés par l'Algérie Presse Service (APS). Au-delà de sa vocation première de transport, le projet est un outil d'intégration territoriale et de désenclavement, susceptible de transformer en profondeur les échanges, la mobilité et l'activité économique dans les régions traversées. Pour le Pr Rabah Kchiched, enseignant-chercheur à l'université d'Ouargla, cette nouvelle ligne représente un véritable vecteur d'intégration économique et de consolidation de la souveraineté logistique, de nature à insuffler une dynamique sans précédent à l'échelle du sud du pays. Selon lui, le transport ferroviaire constitue « l'artère de la croissance économique et de la cohésion sociale » et contribuera notamment au transport des ressources minières que recèle la région de l'Ahaggar. La réalisation de cette infrastructure devrait ainsi faciliter l'exploitation et l'acheminement des richesses naturelles du Sud tout en renforçant leur intégration dans l'économie nationale. Le projet s'inscrit, ajoute-t-il, dans la stratégie nationale d'attractivité territoriale visant à valoriser les potentialités économiques, agricoles et énergétiques des régions traversées. Il devrait également générer des milliers de postes d'emploi, aussi bien durant la phase de réalisation que lors de l'exploitation commerciale de la ligne.

UN PROJET STRATÉGIQUE

De son côté, le Pr Abdelhamid Kriker, doyen de la Faculté des sciences appliquées de l'université d'Ouargla, considère ce projet comme un acquis stratégique majeur pour les régions du Sud. Il souligne son rôle attendu dans la consolidation de la dynamique économique et sociale, la facilitation de la mobilité des personnes et des marchandises, ainsi que l'ouverture de nouvelles perspectives d'investissement. L'impact du projet ne devrait pas se limiter aux secteurs directement

liés au transport. Il pourrait également profiter à l'activité universitaire et scientifique, en resserrant les liens entre les établissements universitaires et leur environnement économique et en facilitant les échanges entre les différentes régions. Dans le même esprit, l'ingénieure Manel Bouazza y voit un apport qualitatif décisif pour les infrastructures du Sud à travers l'amélioration des moyens de transport, la facilitation de la circulation des personnes et des biens et un accompagnement renforcé des projets de développement régional. Au-delà du désenclavement, la future ligne ouvre également des perspectives importantes sur le plan économique. Le Dr Rouane Bouhafs, enseignant à la Faculté des sciences économiques et des sciences de gestion de l'université de Ghardaïa, met en avant les larges opportunités que pourrait offrir le projet, notamment en matière de création d'emplois pour les jeunes et de renforcement des échanges économiques. Pour lui, cette infrastructure pourrait également contribuer à consolider l'ancrage africain de l'Algérie et à favoriser le développement des exportations hors hydrocarbures. En facilitant la circulation des marchandises depuis les régions du Sud vers le reste du pays, la ligne pourrait ainsi renforcer les connexions économiques avec les marchés nationaux et, à terme, avec l'espace africain.

UN ACQUIS LONGTEMPS ATTENDU PAR LA POPULATION

À El-Meniaa, les acteurs économiques locaux perçoivent également ce projet comme un puissant catalyseur pour l'investissement, particulièrement dans le secteur agricole. La future ligne devrait faciliter le transport des produits vers les différentes wilayas du pays, relier les zones de production aux marchés nationaux et aux ports et renforcer ainsi les capacités de commercialisation et d'exportation. Elle devrait également simplifier l'acheminement des intrants, des équipements et des différents moyens nécessaires aux activités agricoles et industrielles, réduisant ainsi les contraintes logistiques qui peuvent peser sur les producteurs et les opérateurs économiques des régions du Sud. Sur le terrain, les citoyens expriment eux aussi

leur satisfaction de voir ce projet se concrétiser, le considérant comme un acquis stratégique longtemps attendu. Ils saluent notamment les facilités qu'il devrait apporter en matière de transport des voyageurs et des marchandises, ainsi que sa contribution attendue à la redynamisation des mouvements commerciaux, économiques et touristiques dans la région. Mohamed Benmansour, représentant de la délégation de wilaya de la société civile à Ouargla, s'est félicité du projet, y voyant un véritable atout pour la population du Sud, notamment à travers l'amélioration des conditions de transport et le désenclavement des régions situées sur son tracé. De son côté, Abdelkader B., membre de l'association Chams à In-Salah, active dans le domaine de l'environnement et du développement durable, insiste sur l'importance de ce projet pour la réduction des coûts et l'ancrage industriel, mais également pour son impact environnemental. En limitant les émissions de carbone générées par le transport routier et en réduisant la pression exercée sur le réseau routier, la ligne ferroviaire pourrait contribuer à mieux préserver les infrastructures routières et à renforcer leur durabilité. Le rail apparaît ainsi non seulement comme un outil de développement économique, mais également comme une solution susceptible d'accompagner les objectifs de transition et de préservation environnementale. Un consensus se dégage ainsi entre experts, professionnels, acteurs économiques et citoyens du Sud algérien : la future ligne ferroviaire vers Tamanrasset est perçue comme bien plus qu'une infrastructure de transport. Elle apparaît comme un projet structurant capable de renforcer l'intégration territoriale, de faciliter la mobilité, de soutenir l'investissement, de créer des emplois et de valoriser les importantes potentialités agricoles, minières et économiques des régions traversées. À travers cette nouvelle connexion ferroviaire, c'est donc toute une dynamique de développement qui pourrait se dessiner dans le Sud avec l'ambition de rapprocher davantage les territoires, les populations et les pôles économiques du pays.

Zineb Bouzid

NUMÉRISATION DES DOSSIERS MÉDICAUX LE COMPTE À REBOURS EST LANCÉ

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a présidé une réunion consacrée au bilan de la dernière phase de mise en œuvre de la numérisation des établissements de santé, notamment à travers le déploiement du système du dossier médical électronique, a indiqué mardi dernier un communiqué du ministère.

La réunion, tenue au siège du ministère en présence de hauts responsables de l'administration centrale, de directeurs généraux des Centres hospitalo-universitaires (CHU) et des établissements publics hospitaliers (EPH), ainsi que des directeurs de la santé et de la population (DSP) par visioconférence, a été consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement du processus et aux mesures à prendre pour accélérer son déploiement.

À cette occasion, M. Aït Messaoudene a souligné que la numérisation « n'est plus une option ni une mesure secondaire », mais constitue désormais un « pilier essentiel » de la modernisation du système de santé, de l'amélioration des performances des établissements et du renforcement de la qualité des services proposés aux citoyens.

Le ministre a salué, à cet égard, les établissements ayant déjà procédé à la mise en œuvre du système électronique au niveau de leurs services, estimant que les expériences réussies enregistrées sur le terrain constituent des modèles pratiques devant être généralisés à l'ensemble des structures de santé du pays. Il a appelé les établissements n'ayant pas encore achevé cette



opération à tirer profit de ces expériences, à reproduire les pratiques ayant fait leurs preuves et à accélérer la mise en œuvre concrète de la numérisation. Il a précisé que le secteur se trouve désormais dans une phase « de mise en œuvre sur le terrain », après les différentes étapes préparatoires.

Le ministre a également indiqué que les échéances de réalisation du projet ont été précisément définies et a instruit l'ensemble des établissements de santé à achever le processus d'activation du système numérique avec diligence et efficacité au plus tard le 15 novembre 2026.

Après avoir pris connaissance des présentations de plusieurs directeurs d'établissements de santé sur l'état d'avancement du projet, M. Aït Messaoudene a donné une série d'instructions devant être appliquées sans délai. Celles-ci portent notamment sur la mise à disposition et le déploiement immédiats de l'ensemble des moyens techniques et logistiques nécessaires à l'activation du système numérique, conformément aux orientations et aux calendriers détaillés transmis par les directions centrales du ministère.

Le ministre a également ordonné la désignation, au niveau de chaque établissement de santé, d'un responsable permanent chargé du suivi du processus de numérisation. Celui-ci devra assurer une liaison directe avec les directions centrales du ministère et établir des rapports hebdomadaires détaillés sur l'état d'avancement de l'opération.

Dans le même cadre, il a instruit chaque établissement d'élaborer « une feuille de route claire et contraignante » détaillant les différentes étapes nécessaires à l'activation complète du système numérique et précisant les responsabilités, ainsi que les échéances à respecter.

Le délai fixé au 15 novembre 2026 a été présenté comme définitif, le ministre insistant sur la nécessité de respecter cette échéance sans report ni prolongation.

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES MOBILISÉS

M. Aït Messaoudene a, par ailleurs, fait savoir que le budget supplémentaire alloué au secteur de la santé a été notamment orienté vers le soutien aux efforts de numérisation et la mise à disposition des ressources

nécessaires à la réalisation du projet.

Il a souligné que l'État avait mobilisé les moyens matériels, humains et techniques nécessaires à la réussite de cette opération, appelant les responsables des établissements à assurer leur utilisation optimale et à accélérer le passage à la mise en œuvre effective. Afin de renforcer la coordination entre les différentes structures, le ministre a également invité les établissements ayant achevé le déploiement du système numérique à accompagner ceux qui accusent encore du retard. Le partage d'expérience, l'assistance technique et l'échange de compétences devront ainsi contribuer à accélérer le processus et à garantir son achèvement dans les délais fixés.

Par ailleurs, à l'occasion de la rentrée universitaire, le ministre de la Santé a donné une série de directives visant à « renforcer le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux » et à poursuivre les efforts en faveur de l'amélioration des conditions professionnelles et sociales des personnels du secteur de la santé. Il a insisté sur la nécessité de poursuivre le travail avec responsabilité et rigueur, tout en renforçant la coordination entre les différents acteurs afin d'améliorer la performance des établissements et la qualité de la prise en charge des citoyens.

En clôture de la réunion, le ministre a exprimé sa reconnaissance à l'ensemble des professionnels du secteur de la santé, saluant notamment l'engagement des médecins, des personnels paramédicaux, des administrateurs et de l'ensemble des agents ayant contribué à la prise en charge des citoyens et à la gestion des conséquences des incendies ayant dernièrement touché plusieurs régions du pays.

Abir Menasria

TRAVAUX PUBLICS MISE EN SERVICE DU DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE D'ÉVITEMENT DE HAMMAM DALAA

Le dédoublement de la voie d'évitement de la ville de Hammam Dalaa, sur une distance de 10 km, a été mis en service, jeudi dernier, dans le cadre du lot n° 03 du projet de dédoublement de la RN 60/60A dans la wilaya de M'Sila, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. Cette voie permettra aux véhicules, notamment les poids lourds, de dévier le centre-ville de Hammam Dalaa, qui connaît un trafic routier très dense, contribuant ainsi à la décongestion et à la fluidité de la circulation. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à développer et moderniser le réseau routier, ainsi que renforcer le raccordement de la

wilaya de M'Sila au réseau autoroutier, à travers la réalisation d'axes à double voie et rapides en direction de l'autoroute Est-Ouest, ajoute la même source. Le plan de raccordement comprend un axe en direction de l'autoroute Est-Ouest au niveau de Hammam El-Biban, via le dédoublement de la RN 60/60A sur une distance de 38 km, ainsi qu'un autre axe vers Bordj Bou Arréridj via la RN 45, en sus de l'axe Sidi Aïssa-Bouira sur la RN 08. Ces projets devraient contribuer à améliorer la fluidité du trafic routier et à éliminer les points noirs, tout en soutenant la dynamique économique et commerciale de la wilaya de M'Sila et des wilayas limitrophes.

R.N

CROISSANT-ROUGE ALGÉRIEN

CARAVANE MÉDICALE AU PROFIT DES VICTIMES DES INCENDIES

Une caravane médicale d'accompagnement psychologique au profit des victimes des derniers incendies a été lancée, jeudi dernier, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à l'initiative du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Composée d'une quarantaine de médecins et de spécialistes, cette initiative, dont la première étape a été le village d'Aït Ali dans la commune de Boghni, s'inscrit dans le prolongement des actions de solidarité déployées à travers l'ensemble des wilayas touchées, dont Tizi-Ouzou, a indiqué M. Aziz Dial, président du Comité de wilaya du CRA.

Pour sa part, le Pr Abes Ziri, professeur en psychiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou, a précisé que cette opération vise à soutenir et à accompagner psychologiquement les victimes, afin de les aider à surmonter la situation qu'elles ont vécu.

"Une prise en charge immédiate est assurée sur place et, si nécessaire, les patients seront orientés et pris en charge au niveau du service du CHU", a-t-il ajouté. Cette caravane poursuivra sa mission au profit des citoyens des autres communes et villages concernés, afin d'assurer une couverture optimale et un soutien psychologique, a-t-on précisé.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« C'EST LA RENTRÉE ! »
L'ALGÉRIE FAIT TREMBLER LE CONSEIL DE SÉCURITÉ
EN DÉNONÇANT UN GÉNOCIDE

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

PALAIS AHMED-BEY DE CONSTANTINE

PLUS DE 15.000 VISITEURS ENREGISTRÉS AU PREMIER SEMESTRE 2026

Le palais Ahmed-Bey de Constantine, qui abrite le Musée national public des arts et expressions culturelles traditionnelles, a accueilli près de 15.000 visiteurs et touristes, venus de différentes wilayas du pays, ainsi que de plusieurs pays étrangers, au cours du premier semestre 2026, a déclaré mercredi dernier Mme El Houda Chergui, cheffe du département de conservation, d'inventaire et de restauration du musée.

Ce chiffre traduit l'intérêt grandissant suscité par ce monument emblématique de l'Antique Cirta et confirme sa place parmi les principales destinations culturelles et touristiques de Constantine. Le palais attire aussi bien le public algérien que les visiteurs étrangers, de plus en plus nombreux à s'intéresser à son histoire, à son architecture et aux différentes collections qu'il abrite.

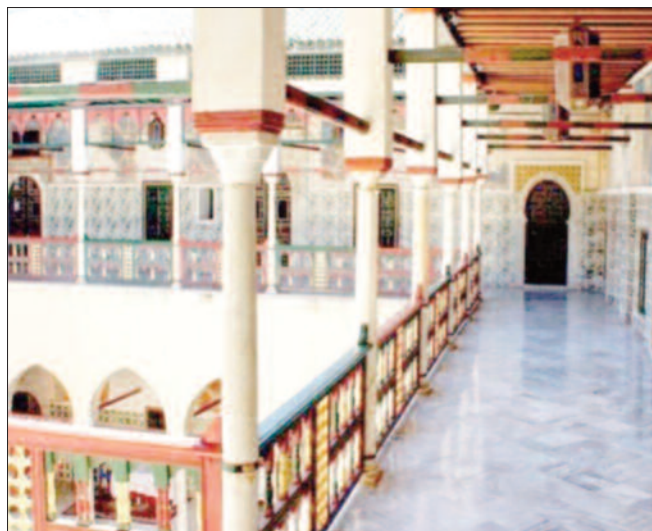
Mme El Houda Chergui, dans son intervention publiée par l'Algérie Presse Service (APS), a indiqué que cette fréquentation en hausse témoigne de l'attractivité croissante du palais, classé au patrimoine culturel national, ainsi que de l'intérêt renouvelé du public pour le patrimoine historique et architectural de la ville de Constantine. Cette évolution traduit également une volonté accrue de découvrir et de mieux connaître les monuments historiques qui témoignent de la richesse culturelle de la région. Elle a souligné que le nombre de visiteurs a enregistré une progression notable par rapport aux années précédentes, passant de 11.844, au premier semestre 2024, à 13.626, durant la même période en 2025, avant d'atteindre près de 15.000 au cours des six premiers mois de 2026. Cette progression régulière confirme l'évolution positive de la fréquentation du musée et l'intérêt croissant porté au palais Ahmed-Bey.

Selon Mme Chergui, cette dynamique est notamment liée aux efforts déployés par la direction et le personnel du musée, en

coordination avec les autorités locales et les différents partenaires des secteurs culturel et touristique. Ces efforts visent notamment à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, à renforcer la mise en valeur du patrimoine algérien et à faire du palais un espace davantage accessible et attractif pour les différents publics.

Le public du musée est composé de profils variés, entre autres, des étudiants, des touristes intéressés par le patrimoine ottoman, ainsi que des créateurs de contenu numérique. Ces derniers participent également, à travers leurs publications et leurs contenus, à faire connaître davantage le palais, son histoire et ses particularités architecturales auprès d'un public plus large, notamment auprès des jeunes générations.

La fréquentation étrangère témoigne également de l'attractivité internationale de Constantine et de son patrimoine. Des visiteurs venus notamment des États-Unis, d'Italie, de Chine, de Pologne, de Grèce, d'Australie, de Russie, du Canada, du Japon et de Jordanie se rendent au palais, manifestant un intérêt particulier pour son architecture ottomane et ses fresques. Certaines de ces fresques illustrent, entre autres, le voyage d'Ahmed Bey en Terre sainte et constituent un élément important du patrimoine artistique et historique conservé au sein du monument. Le musée accueille également des écoliers dans le cadre de voyages pédagogiques organisés afin de leur permettre de découvrir le patrimoine



local dans un cadre éducatif et culturel. Pour rendre cette découverte plus immersive et favoriser l'intérêt des jeunes visiteurs, le personnel les reçoit notamment en tenue traditionnelle et leur permet de prendre des photos souvenirs dans « Dar Arab », une reconstitution d'une maison traditionnelle constantinoise. Cette initiative contribue à rapprocher les enfants du patrimoine de leur région et à leur faire découvrir de manière concrète certains aspects de la vie traditionnelle constantinoise. Le palais Ahmed-Bey constitue, par ailleurs, un espace privilégié pour les chercheurs et les universitaires qui s'intéressent à l'architecture, à l'histoire et aux arts traditionnels. Ils portent notamment leur attention sur les différents éléments décoratifs du palais, tels que les zelliges, les boiseries sculptées et les fresques qui ornent ses différents espaces. Ces éléments constituent des témoignages précieux de la richesse artistique et architecturale du patrimoine

constantinois. L'établissement accueille, enfin, des délégations officielles, ainsi que des visiteurs âgés, pour lesquels la découverte du palais représente également une occasion de renouer avec la mémoire collective et le patrimoine de la ville. Pour ces visiteurs, le monument constitue un lieu chargé d'histoire, permettant de préserver et de transmettre les souvenirs liés au patrimoine culturel de Constantine. À travers cette fréquentation en constante progression, le palais Ahmed-Bey confirme son rôle à la fois de lieu de conservation du patrimoine et de véritable vitrine culturelle de Constantine. Par son activité et par l'accueil de publics de plus en plus diversifiés, il contribue à faire connaître l'histoire, la culture et les richesses architecturales de la ville auprès des visiteurs algériens et étrangers, tout en participant à la valorisation et à la transmission du patrimoine culturel national.

Abir Menasria



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM COURT DE TIMIMOUN

UNE DEUXIÈME ÉDITION SOUS LE SIGNE DE LA CRÉATION ET DES NOUVEAUX TALENTS

Le Festival international du film court de Timimoun tiendra sa deuxième édition du 5 au 10 novembre prochain, avec l'ambition de confirmer la place du court métrage dans le paysage cinématographique algérien et d'élargir davantage la manifestation aux expériences arabes et internationales. Après une première édition réussie, le festival entend ainsi renforcer son identité artistique et créative, tout en accordant une place importante aux nouvelles générations de cinéastes. L'objectif est notamment de créer un espace où les jeunes réalisateurs peuvent présenter leurs œuvres, confronter leurs regards et échanger avec des professionnels issus de différents horizons. Dans cette perspective, la réalisatrice Louiza Belamri a été nommée directrice artistique, tandis que le réalisateur Chawki Boukef prend en charge la direction créative. Ces nominations traduisent la volonté du commissariat du Festival de donner à cette deuxième édition une orientation artistique plus affirmée, en s'appuyant

sur des professionnels dont les parcours témoignent de la diversité et du dynamisme de la création cinématographique algérienne. Réalisatrice et scénariste, évoluant également dans les domaines du documentaire et de l'expérimental, Louiza Belamri s'est notamment distinguée avec des œuvres telles que *Sorry Mom*, *M.I.A.O* et *Clef du Sol*. Ses réalisations explorent notamment des thématiques liées à l'humain, à la condition des femmes et aux différentes formes de pression sociale, avec une approche qui accorde une place importante à l'expression personnelle et à l'expérimentation. Ses films ont été présentés dans plusieurs manifestations en Algérie et à l'étranger. De son côté, Chawki Boukef apporte une expérience qui dépasse le seul domaine de la réalisation. Son parcours englobe également l'animation, l'écriture, le design visuel, la programmation cinématographique, ainsi que l'organisation d'événements culturels. Ses sept courts métrages

d'animation ont obtenu plus de 80 prix et distinctions dans différents festivals en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, lui permettant de s'inscrire dans plusieurs réseaux internationaux dédiés au cinéma d'animation et au court métrage contemporain. Le rendez-vous entend également renforcer son ouverture aux cinémas algérien, arabe et international, en favorisant les échanges entre professionnels, la circulation des œuvres et le partage des expériences. Pour les jeunes réalisateurs algériens, la manifestation constitue également une opportunité de visibilité et de rencontre avec des professionnels et des créateurs venus de l'étranger. Dans un secteur où le court métrage représente souvent un premier espace d'expression avant le passage à des formats plus longs, le festival souhaite contribuer à accompagner l'émergence de nouveaux profils et à donner davantage de visibilité à leurs productions.

A. Menasria



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public



« Mon enfant a toujours faim » : une phrase qui peut rapidement inquiéter les parents. Pourtant, une forte envie de manger n'est pas forcément anormale. Croissance, activité physique, organisation des repas, émotions ou habitudes alimentaires peuvent expliquer cette sensation. Voici comment comprendre ce comportement et surtout comment réagir sans tomber dans la restriction.

UNE FAIM QUI PEUT ÊTRE PARFAITEMENT NORMALE

Chez l'enfant, l'appétit varie naturellement. Pendant certaines périodes de croissance, ses besoins énergétiques peuvent augmenter et provoquer une faim plus importante pendant quelques jours ou plusieurs semaines. L'enfant est généralement capable de s'autoréguler : il peut manger davantage à certaines périodes, puis retrouver spontanément un appétit plus modéré. Il est donc préférable de ne pas chercher systématiquement à contrôler les quantités. La faim peut également être liée à l'activité physique. Un enfant très actif aura naturellement des besoins différents d'un enfant plus sédentaire.

DES REPAS MAL STRUCTURÉS PEUVENT EXPLIQUER LA FAIM

L'organisation de la journée joue aussi un rôle important. Un petit-déjeuner trop léger ou un repas sauté peut provoquer une faim importante quelques heures plus tard et favoriser le grignotage. Une répartition classique des apports peut aider à structurer la journée :

- Petit-déjeuner : 20 à 25 %
- Déjeuner : 35 à 40 %
- Goûter : 10 à 15 %
- Dîner : 25 à 30 %

L'objectif n'est

MON ENFANT A TOUJOURS FAIM FAUT-IL S'INQUIÉTER ?

pas de suivre ces chiffres au gramme près, mais de proposer des repas réguliers et suffisamment complets.

ET SI L'ENFANT MANGE PAR ENNUI ?

La faim n'est pas toujours physiologique. Certains enfants peuvent chercher à manger lorsqu'ils s'ennuient, notamment après l'école ou pendant les moments où ils n'ont pas d'activité. Dans ce cas, la nourriture devient davantage une occupation qu'une réponse à un besoin énergétique. Identifier ces situations permet de proposer d'autres activités et de différencier progressivement la vraie faim de l'envie de manger.

QUAND FAUT-IL COMMENCER À S'INTERROGER ?

Ce n'est pas uniquement la quantité consommée qui compte, mais surtout la fréquence et la durée du comportement. Des demandes alimentaires très rapprochées des repas, une difficulté persistante à ressentir la satiété, une préoccupation excessive autour de la nourriture ou des demandes répétées tout au long de la journée méritent davantage d'attention. Si cette situation s'installe durablement, mieux vaut en parler avec un professionnel de santé plutôt que d'imposer soi-même des restrictions.

COMMENT AIDER UN ENFANT QUI A SOUVENT FAIM ?

1. Réorganiser les repas
Commencez par vérifier que l'enfant prend régulièrement ses repas et que ceux-ci sont suffisamment consistants. Un petit-déjeuner complet, un déjeuner équilibré, un goûter adapté et un dîner structuré permettent de mieux répartir les apports sur la journée.
2. Miser sur des repas rassasiants
La composition de

l'assiette est essentielle. Associer protéines, féculents et légumes permet généralement d'obtenir un repas plus complet et rassasiant.

Il n'est pas nécessaire de préparer des plats compliqués : des légumes crus, une portion de féculents et une source de protéines peuvent déjà constituer une base satisfaisante.

3. Éviter les interdits trop stricts
Lorsqu'un enfant mange beaucoup, certains parents peuvent être tentés de réduire fortement les portions ou d'interdire certains aliments. Pourtant, une restriction excessive peut accentuer le sentiment de manque et favoriser une relation plus compliquée avec la nourriture.

Le but est plutôt de poser un cadre régulier et rassurant, sans transformer chaque repas en conflit.

4. Encourager à manger plus lentement
Un enfant qui mange très rapidement peut avoir terminé son repas avant que les signaux de satiété aient eu le temps de se manifester pleinement.

Prendre davantage son temps, mâcher correctement et éviter de manger dans la précipitation peuvent donc aider à mieux percevoir la satiété.

5. Ne pas oublier l'eau
La soif peut parfois être confondue avec la faim. Veillez donc à ce que l'enfant boive régulièrement de l'eau au cours de la journée, notamment entre les repas.

CERTAINS ALIMENTS RASSASIENT MOINS LONGTEMPS

Un repas composé principalement d'aliments rapidement digérés peut laisser revenir la faim plus vite. Certaines préparations très raffinées ou très légères peuvent ainsi être insuffisantes lorsqu'elles sont consommées seules. Cela ne signifie pas qu'il faut les supprimer. Il est préférable de les associer à d'autres aliments afin de constituer un repas plus complet.

EXISTE-T-IL DES CAUSES MÉDICALES ?

Elles sont moins fréquentes que la croissance ou les habitudes alimentaires, mais certaines situations médicales peuvent modifier l'appétit. Une faim inhabituelle et persistante, surtout lorsqu'elle s'accompagne d'autres changements, doit donc être discutée avec un professionnel de santé.

EN RÉSUMÉ

un enfant qui a souvent faim n'a pas nécessairement un problème. Dans de nombreux cas, cette faim accompagne simplement sa croissance ou révèle que les repas doivent être mieux structurés. L'essentiel est d'observer le comportement dans la durée, de proposer une alimentation variée et régulière et d'éviter les restrictions excessives.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

FOOTBALL / PREMIER LEAGUE

MANCHESTER UNITED - MANCHESTER CITY (CET APRÈS-MIDI À 16H30)

LE PREMIER GRAND TEST DE LA SAISON

POUR LES DEUX FORMATIONS

Le football anglais s'apprête à vivre l'un de ses grands rendez-vous. Manchester United reçoit, cet après-midi, Manchester City à Old Trafford, pour le premier derby de Manchester de la saison. Un rendez-vous déjà important pour les deux équipes, qui arrivent avec deux dynamiques bien différentes et une pression particulière de part et d'autre.

Plus qu'un simple match de Premier League, le derby de Manchester reste l'un des rendez-vous les plus attendus du football mondial. Deux voisins séparés par quelques kilomètres, mais dont la destinée est diamétralement opposée.

Si l'affiche arrive relativement tôt dans la saison, son importance n'en est pas moins réelle. Les deux formations abordent ce premier choc avec des ambitions différentes : United cherche à confirmer les progrès entrevus ces derniers mois tandis que City ne veut pas rater des points tôt dans la saison dans sa quête de trophée de PL.

Dans une rencontre où la suprématie locale, la confiance et les points au classement se mêlent à la pression d'un derby, chaque détail peut compter. Entre un Manchester United encore en quête de régularité et un Manchester City qui avance avec davantage de certitudes, Old Trafford s'apprête à accueillir un premier grand test de la saison.

LES MONTAGNES RUSSSES POUR UNITED

Manchester United aborde cette rencontre avec une certaine pression due à l'irrégularité des performances et des résultats. En effet, United a commencé sa saison par une défaite surprenante sur le terrain du promu Hull City, avant de réagir avec une victoire spectaculaire face à Ipswich Town, remportée 5-2 grâce notamment à un triplé de Bruno Fernandes.

Les Mancuniens ont ensuite laissé filer deux précieux points à Everton, où ils ont concédé l'égalisation dans le temps additionnel pour finalement partager les points (2-2). Un résultat frustrant qui illustre les difficultés encore présentes dans cette équipe,

notamment dans sa capacité à contrôler les matchs jusqu'au coup de sifflet final. Cependant, les Red Devils se sont bien relancés, jeudi dernier, cette fois-ci en Ligue des champions, lors de la réception du petit poucet venu d'Azerbaïdjan, Sabah. Les Mancuniens ont complètement dominé leur adversaire, inscrivant quatre buts sans en encaisser un seul. Une victoire nette qui leur a permis, pour la première fois de la saison, de préserver leur cage inviolée et d'aborder le derby avec un semblant de bonne dynamique.

United arrive donc dans ce match avec davantage de confiance, mais aussi avec plusieurs interrogations. Car face à City, la moindre faiblesse peut rapidement coûter cher.

Et les faiblesses sont nombreuses pour les Red Devils. L'un des principaux problèmes de Manchester United concerne notamment ses couloirs défensifs. Luke Shaw et Diogo Dalot ont montré plusieurs errements depuis le début de la saison et auront fort à faire face aux ailiers virevoltants de Manchester City.

Cette faiblesse pourrait être particulièrement dangereuse contre une équipe capable de mettre énormément de pression et de profiter du moindre espace. Carrick, qui est passé cette saison d'intérim à manager officiel, devra donc trouver les solutions pour équilibrer son équipe, protéger sa défense et conserver suffisamment de présence offensive pour inquiéter son voisin.

À noter que le dernier derby entre les deux formations avait été largement dominé par United, même si le score final n'avait été que de 2-0. C'était, il y a exactement neuf mois. Un souvenir forcément encourageant pour les Red Devils, mais qui ne pèsera pas beaucoup au moment du coup d'envoi.

CITY ARRIVE AVEC UN BILAN PARFAIT

Manchester City se présente, de son côté, avec beaucoup plus de certitudes. Les

Citizens ont remporté leurs trois premières rencontres de Premier League et affichent également une victoire en Ligue des champions. Un début de saison parfait sur le plan comptable, même si tout n'a pas été aussi convaincant dans le jeu.

Leur dernière victoire en championnat contre Coventry City à l'Etihad en est le meilleur exemple. City s'est imposé sur le plus petit des écarts, 1-0, au terme d'une rencontre durant laquelle le promu a longtemps posé des problèmes aux hommes de Maresca. Plusieurs observateurs estiment même que Coventry aurait mérité davantage au regard de sa prestation.

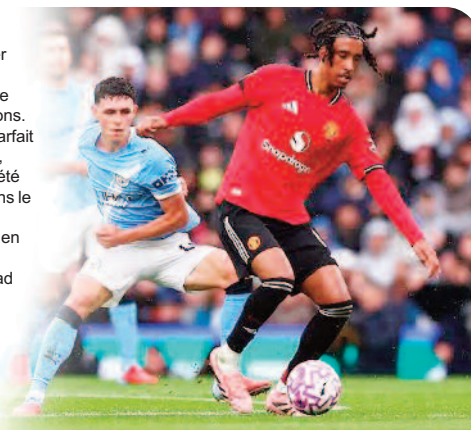
Les Citizens ont toutefois rapidement réagi en Ligue des champions, en dominant les Portugais de Porto (2-0), en milieu de semaine, avec un nouveau doublé d'Erling Haaland. L'attaquant norvégien confirme ainsi une nouvelle fois son importance dans le dispositif mancunien et arrive au derby avec une confiance maximale.

City veut désormais frapper un grand coup à Old Trafford, éviter le moindre faux pas et poursuivre son début de saison parfait. Une victoire chez le voisin permettrait également aux Citizens d'envoyer un premier message fort dans la course aux premières places. Cette rencontre aura également une dimension particulière pour Enzo Maresca. Le technicien italien, nommé pour succéder à Pep Guardiola, va découvrir son premier derby de Manchester.

La pression sera importante pour celui qui a pris la succession d'un entraîneur qui a profondément marqué l'histoire récente de Manchester City. Pour ses débuts dans cette affiche, Maresca peut toutefois s'appuyer sur un groupe qui a parfaitement lancé sa saison et qui semble déjà avoir assimilé une partie des principes de son nouvel entraîneur.

L'entraîneur italien a également bénéficié d'un recrutement important durant l'été. Il dispose donc de nombreuses solutions, même si l'intégration des nouveaux joueurs demande encore du temps. Le derby constituera justement un premier véritable test pour mesurer la capacité de ce nouveau City à répondre à un match où l'intensité, la pression et l'enjeu seront bien différents de ceux des premières journées.

À Old Trafford, les deux équipes ne joueront donc pas seulement pour la suprématie



locale. United cherchera à confirmer son redressement et à effacer ses premiers résultats irréguliers, tandis que City voudra prolonger son sans-faute et prendre un ascendant psychologique sur son voisin.

Un derby reste un derby, et dans ce genre de rendez-vous, les dynamiques du moment peuvent parfois voler en éclats en quelques minutes. Cette fois encore, Manchester aura les yeux tournés vers Old Trafford.

OLD TRAFFORD ATTEND DU SPECTACLE

Au-delà du classement et des premiers résultats de la saison, ce derby représente surtout une occasion en or pour Manchester United de montrer que le club a réellement changé de dimension depuis l'arrivée de Michael Carrick. Après les progrès affichés en fin de saison dernière, les Red Devils doivent désormais transformer les promesses en résultats.

La victoire obtenue contre City, la saison dernière, avait d'ailleurs marqué un tournant. Elle avait lancé l'intérim de Carrick et contribué à renforcer la confiance autour de son projet. Un nouveau succès face au voisin mancunien aurait donc une valeur particulière. Il permettrait à United de relancer sa saison, de rassurer ses supporters et surtout de confirmer que les ambitions affichées cet été ne sont pas sans fondement.

City, de son côté, aborde ce rendez-vous avec un objectif tout aussi clair : poursuivre sa marche en avant. Forts de leur excellent début de saison, les Citizens veulent confirmer leur statut de prétendant sérieux et maintenir la pression au sommet du championnat. Une victoire à Old Trafford constituerait également un signal fort envoyé à leurs principaux concurrents.

Dans un Old Trafford qui devrait être particulièrement animé, les deux équipes auront donc beaucoup à gagner, mais aussi beaucoup à perdre. United cherchera à retrouver de la régularité et à rassurer après un début de championnat en dents de scie, tandis que City tentera de préserver son sans-faute. Entre besoin de réaction d'un côté et volonté de confirmation de l'autre, ce premier derby de la saison s'annonce déjà comme un rendez-vous à ne pas manquer.

G. Salah Eddine



LIGUE DES CHAMPIONS (MATCH RETOUR - 1ER TOUR PRÉLIMINAIRE)
HOROYA AC - JS SAOURA, AUJOURD'HUI À 17H00, À CONAKRY

LA JS SAOURA DÉTERMINÉE À RENTRER AVEC LA QUALIFICATION

Le second représentant algérien en Ligue des champions, la JS Saoura, a rendez-vous, aujourd'hui, en terre guinéenne, pour solder son match retour du 1er tour préliminaire face au Horoya de Conakry. A Oran, la semaine dernière, les Algériens l'ont emporté par 1 à 0.

Après un mini-stage de trois jours à Alger, la délégation de la JS Saoura a pris le départ, jeudi en fin de journée, de l'aéroport Houari-Boumediène, à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie, à destination de la capitale guinéenne, Conakry. Le voyage a été d'une durée de cinq heures. C'est le président par intérim du conseil d'administration du club, Mohamed



Amine Hocine, qui a été désigné comme chef de délégation pour cette expédition où la JSS jouera son avenir dans cette

fuites, il se dit même que Boudraâ songerait à présenter un onze assez remanié, aujourd'hui, plus adapté à jouer les longues passes d'autant plus que la qualité de la pelouse du stade de Conakry, apparemment pas dans son meilleur état, ne permettrait pas de développer un jeu à ras terre. D'autant plus que les prévisions de la météo sur place n'écarteront pas des chutes de pluie, le jour du match, ce qui rendrait le terrain encore plus lourd. Les sudistes devront également faire avec une forte humidité même si les températures ne devraient pas dépasser les 25°. Le groupe avait programmé deux séances d'entraînement à Conakry, avec une première, vendredi dernier, sur un terrain annexe du complexe 28-Septembre, et la seconde et dernière, hier à l'heure du match, sur la pelouse du terrain principal sur lequel se jouera la rencontre officielle. Hier c'était donc l'occasion pour Lotfi Boudraâ de tester sa stratégie à mettre en place et surtout une opportunité pour les joueurs de prendre leurs repères sur le terrain. La JS Saoura ambitionne d'au moins préserver son avantage acquis au match aller pour dépasser le cap du 1er tour préliminaire et surtout rester dans le cadre de son objectif principal dans cette compétition continentale qui est d'atteindre la phase de groupes. Ce n'est pas acquis d'avance, mais la JS Saoura y croit ! En effet, pour les sudistes, rééditer la performance de leur deuxième participation à ce challenge africain, en 2019, reste le minimum à atteindre.

Djaffar C.

LIGUE 1 MOBILIS (ACTE 1 DE LA 2^e JOURNÉE) Le CRB inflige à l'ES Sétif sa 2^e défaite

Déjà sous pression depuis sa première défaite (0 - 1) à domicile, lors de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, la semaine dernière, face à l'ES Ben Aknoun, l'ES Sétif a encore compliqué sa situation en concédant, avant-hier soir, sa seconde défaite en cette entame d'exercice. Les Sétifiens ont pourtant montré un bon visage face à la meilleure équipe du championnat en termes d'effectif. Bien en place, durant la majeure partie de la rencontre, leur résistance a toutefois été gâchée par cette main baladeuse d'un défenseur à l'origine du penalty qui finira par libérer les locaux à la 80'. Sur la sentence, tranchée après consultation de la VAR, le portier Oukidja n'y pourra finalement pas grand-chose face à Youssif Bouzouk, rentré en 2e mi-temps, qui a placé victorieusement son ballon. La réaction des visiteurs a été énergique et a même failli remettre les pendules à l'heure sur deux contres n'eût été la maladresse de la dernière touche face au gardien Chaâl. Que de regrets pour l'ES Sétif qui finira donc sa partie avec un second échec en autant de matchs joués.

BOUZOK MARQUE, PUIS GÂCHE TOUT...

Beaucoup de regrets et de déception aussi concernant le comportement peu honorable de Bouzouk qui s'est gratuitement provoqué un carton rouge, en fin de partie, en s'en prenant à l'arbitre, le traitant de tous les noms d'oiseaux et usant de signes de violences, sous les objectifs des caméras, alors que son équipe menait au score. Franchement, désolant spectacle d'un joueur dit professionnel payé mensuellement à des centaines de millions qui n'a eu de respect ni pour les millions de téléspectateurs, ni pour ses camarades, ni pour personne, y compris son directeur sportif Naâmourne qui a été contraint de lui courir derrière pour le rattraper et lui éviter d'en découdre avec l'arbitre au sortir du terrain... N'empêche que l'essentiel, pour les Belouizdadis, c'était cette première victoire, d'ailleurs chichement fêtée avec les supporters au coup de sifflet final de l'arbitre.

PREMIÈRES VICTOIRES DE L'USMA ET DU MCO, L'ES BEN AKNOUN ACCROCHÉE PAR BISKRA

Le MC Oran a beaucoup galéré également au stade Miloud-Hadefi avant de conclure

sa victoire devant le voisin du CR Témouchent. La délivrance pour les Oranais est venue également de ce penalty signé Kerroum à la 82e minute de jeu, avant que Bourdim ne rassure davantage ses coéquipiers en aggravant la marque (2 - 0) dans le temps additionnel à la 90 + 3'. La veille, soit jeudi dernier, au stade du 5-Juillet, l'USM Alger, qui restait sur un nul ramené de Khenchela, n'a éprouvé cette fois aucune peine à venir à bout (2 - 0) de la JS El Biar qui semble vraiment éprouver de la peine dans son nouvel apprentissage en Ligue 1. Les buts de la rencontre ont été signés Draoui (30') et Ramdaoui (58'). La surprise de ce premier acte de la 2e journée a été enregistrée, au stade du 20-Août-1955, à Alger, où l'ES Ben Aknoun a été tenue en échec par l'US Biskra qui lui a imposé un nul (2 - 2). L'US Biskra aurait même pu repartir avec la victoire si ce n'est Djabout qui avait égalisé à la 88', signant ainsi un doublé après avoir ouvert la marque pour son équipe dès la 5'. Entre-temps, l'US Biskra avait d'abord réussi à égaliser à la 19' par Belkhadem avant de prendre l'avantage à la 45 + 6' grâce à ce même Belkhadem. Au final, ce duel ES Ben Aknoun - US Biskra s'est donc conclu sur deux doublés signés Djabout côté Ben Aknoun et Belkhadem pour Biskra. A signaler, enfin, que deux autres rencontres, MB Rouissat - O Akbou et CS Constantine - ASO Chlef, devaient se jouer, hier en soirée, alors que JS Saoura - USM Khenchela et JS Kabylie - MC Alger sont reportées au 6 octobre prochain.

D. C.

SÉLECTION DES JEUNES (PRÉPARATION DE LA COUPE DU MONDE U15 ET FESTIVAL DE LA FIFA 2026 EN AZERBAÏDJAN)

Nouvelle mission pour Karim Ziani

La sélection nationale des moins de 15 ans est en stage depuis jeudi dernier, au centre de Sidi Moussa, en vue de sa participation à la 1re édition de la Coupe du monde et Festival U15 de la FIFA 2026, qui se déroulera en Azerbaïdjan du 22 au 31 octobre prochain, a indiqué la FAF. C'est l'entraîneur de la sélection nationale U17 (B), Karim Ziani, qui a été désigné pour diriger la sélection lors de cette compétition internationale. Pour ce premier stage, une liste élargie de 31 joueurs a été retenue sous la supervision du DTN, Ali Moucer, en collaboration avec les membres de la Commission technique nationale et des différents staffs des sélections des jeunes catégories U16, U17 et U20. « Cette sélection est le fruit d'une évaluation

approfondie du niveau des joueurs », notamment lors de la 2e édition du Tournoi des jeunes talents, réservé aux joueurs nés en 2011, organisée à Oran en juin 2025, ainsi que de la 3e édition du tournoi « Khodr El-Moustaqbal », destiné aux sélections régionales de la même catégorie, disputée également à Oran en mars 2026 », commente la FAF. La liste définitive des joueurs appelés à prendre part à la compétition mondiale sera arrêtée ultérieurement, précise-t-on.

LES U17 FIN PRÊTS POUR LE TOURNOI UNAF EN TUNISIE DU 26 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE

Pour sa part, la sélection nationale U17 (B) est désormais fin prête pour le tournoi de l'UNAF, prévu en Tunisie du 26 septembre au 2 octobre 2026. Les protégés de Karim Ziani ont achevé, en fin de semaine dernière, leur dernier stage de préparation au Centre de Sidi Moussa. Dix jours durant, la sélection composée durant ce dernier stage de joueurs évoluant exclusivement dans le championnat national a abordé la dernière ligne droite de leur préparation de ce tournoi UNAF, qualificatif à la Coupe d'Afrique des Nations U17 2027. A signaler que ce regroupement a été marqué par deux matchs d'application disputés face à l'équipe U18 du CR Belouizdad, qui s'est soldé par un match nul (0 - 0) et contre la JS El Biar de la même catégorie, remporté sur le score de 4 à 0.

D. C.

ÉQUIPE DU NIGER

Nabil Neghiz nouveau sélectionneur



C'est désormais officiel ! Nabil Neghiz a été nommé sélectionneur du Mena National. L'annonce a été faite, vendredi après-midi, à l'occasion d'une cérémonie solennelle présidée par le président de la Fédération nigérienne de football.

Le technicien algérien entamera sa mission à l'occasion du prochain rassemblement de la sélection et sera sur le banc lors des deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027. Le 25 septembre, le Niger jouera le Lesotho, à Accra, et le 29 septembre, le Gabon, à Franceville. Autre rendez-vous particulier qui attend Neghiz, et sa nouvelle sélection, le match amical prévu contre l'Algérie, le 6 octobre 2026, au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou.

D. C.

AUDIOVISUEL

UNE RÉUNION POUR EXAMINER
LES PRÉOCCUPATIONS DU SECTEUR

Tenue, jeudi dernier, au siège de la présidence de la République, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de consultations consacrées au secteur et visant à écouter les professionnels, à identifier les contraintes auxquelles ils sont confrontés et à dégager les perspectives de développement de l'audiovisuel national.



Le secteur audiovisuel a été au centre d'une réunion, tenue jeudi 10 septembre, au siège de la présidence de la République, dans le cadre de la série de rencontres organisées par la Direction générale de la communication à la présidence de la République avec le ministère de la Communication. Cette première rencontre, consacrée à l'audiovisuel dans son ensemble, a permis d'ouvrir un espace d'échange autour des préoccupations et des enjeux auxquels fait face ce secteur. La réunion a été coprésidée par le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, et le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, en présence de cadres de la Direction générale de la communication à la présidence de la République, du ministère de la Communication et de la Direction de la communication au Premier ministre, ainsi que de directeurs de chaînes de télévision. Cette rencontre interactive a porté sur les différentes préoccupations liées au domaine audiovisuel dans une démarche fondée sur l'écoute et la concertation avec les professionnels. Elle intervient dans un contexte marqué par de profondes mutations du paysage médiatique, notamment avec l'essor des plateformes numériques, l'évolution des habitudes du public et l'accélération de la circulation de l'information.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE
L'importance accordée à l'audiovisuel s'explique par la place centrale qu'il occupe dans le paysage médiatique national. Au-delà de sa mission d'information, le secteur constitue un

outil important de sensibilisation, d'accompagnement de la société et de valorisation des réalisations et des potentialités du pays. Dans un environnement médiatique en constante évolution, les chaînes de télévision sont appelées à adapter leurs contenus, à renforcer leurs capacités de production et à répondre aux nouvelles attentes du public. Le développement du numérique a également profondément transformé les modes de consommation de l'information, obligeant les acteurs traditionnels à repenser leurs formats et leur présence sur les différentes plateformes. L'enjeu est de disposer d'un audiovisuel national professionnel, moderne et capable de produire des contenus de qualité, tout en renforçant sa capacité à accompagner les évolutions de la société algérienne. La production audiovisuelle représente également un important vecteur de valorisation de l'identité nationale, du patrimoine culturel et historique, ainsi que des potentialités économiques et touristiques du pays. Les médias audiovisuels peuvent, à ce titre, contribuer au rayonnement de l'Algérie et à la promotion de son image, aussi bien au niveau national qu'international.

UNE DYNAMIQUE PORTÉE
AU PLUS HAUT NIVEAU

Cette réunion s'inscrit dans la dynamique engagée ces dernières années pour consolider et moderniser le secteur de la communication. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé une attention particulière au développement des médias nationaux, considérant leur rôle dans l'information du citoyen, la

consolidation de la communication institutionnelle et l'accompagnement de la dynamique de développement du pays. Cette orientation s'est notamment traduite par un dialogue régulier avec les responsables des médias et les professionnels du secteur. À plusieurs occasions, le président de la République a insisté sur la nécessité de renforcer le professionnalisme, d'améliorer la qualité des contenus et de créer les conditions permettant aux médias nationaux de remplir pleinement leur mission. La démarche vise également à poursuivre la structuration du paysage médiatique à travers l'adaptation du cadre réglementaire aux nouvelles réalités du secteur. La transformation numérique, l'apparition de nouveaux supports et la diversification des modes de diffusion nécessitent, en effet, un encadrement capable de répondre aux évolutions technologiques tout en préservant les principes professionnels et la responsabilité éditoriale. Dans cette perspective, la concertation avec les acteurs de l'audiovisuel revêt une importance particulière. Elle permet aux pouvoirs publics de mieux cerner les difficultés rencontrées sur le terrain et d'identifier, avec les professionnels, les solutions susceptibles d'accompagner la modernisation du secteur.

PROFESSIONNALISME
ET QUALITÉ DES CONTENUS

L'un des principaux défis demeure celui de la qualité et de la crédibilité des contenus. Face à la multiplication des sources d'information et à la rapidité de propagation des contenus sur les réseaux sociaux, les médias

audiovisuels sont appelés à consolider leur rôle de référence en matière d'information fiable, vérifiée et responsable. Cette exigence concerne également la protection du public, notamment les catégories vulnérables et le respect des règles professionnelles dans le traitement des différents sujets. La responsabilité des chaînes ne se limite donc pas à la diffusion de l'information, mais englobe également la qualité des programmes, le respect de l'éthique professionnelle et la prise en compte des attentes de la société. La formation et le développement des compétences constituent, dans ce cadre, un autre enjeu majeur. La modernisation du secteur passe nécessairement par l'acquisition de nouvelles compétences techniques et éditoriales, notamment dans les domaines liés au numérique, à la production audiovisuelle et aux nouveaux formats de diffusion.

UNE CONCERTATION APPELÉE
À SE POURSUIVRE

La rencontre tenue jeudi dernier constitue une nouvelle étape dans le processus de concertation engagé autour du secteur audiovisuel. Le choix d'associer les responsables institutionnels et les directeurs de chaînes permet d'aborder directement les préoccupations du secteur et d'échanger sur les moyens de renforcer son efficacité. Cette première réunion consacrée à l'audiovisuel dans son ensemble devrait également permettre d'alimenter les prochaines étapes de cette série de rencontres avec le ministère de la Communication et les différents acteurs concernés. À travers cette démarche, l'objectif est de poursuivre la construction d'un paysage audiovisuel capable de répondre aux transformations technologiques et aux nouvelles attentes du public, tout en assumant pleinement sa responsabilité dans l'information et l'accompagnement de la société. L'enjeu dépasse ainsi la seule question de l'organisation du secteur. Il s'agit de consolider un audiovisuel national moderne, professionnel et compétitif, capable de produire des contenus de qualité, de valoriser l'image de l'Algérie et de contribuer à la dynamique nationale de développement.

G.Salah Eddine

PRÈS DE 30 KG DE COCAÏNE SAISIS
TROIS RÉSEAUX DE NARCOTRAFFIC TRANSFRONTALIERS DÉMANTELÉS

Les services de la Sûreté nationale ont porté un nouveau coup aux réseaux de trafic de stupéfiants opérant à travers les frontières. Trois réseaux criminels organisés impliqués dans la contrebande et le trafic illicite de drogues ont été démantelés, avec la saisie de près de 30 kg de cocaïne et de plus de 53 kg de kif traité en provenance du Maroc, a indiqué jeudi dernier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Cette opération, menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), en coordination avec son service opérationnel régional à Tlemcen, intervient dans le cadre des efforts déployés par les services de sécurité pour démanteler les réseaux spécialisés dans l'acheminement et la distribution de stupéfiants.

La première opération a permis de mettre la main sur

une importante quantité de cocaïne. Menés par les éléments du SCLTIS, les investigations ont abouti à la saisie de 29,620 kg de cocaïne à Blida, soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un camion. Une quantité particulièrement importante qui témoigne, selon les éléments communiqués par la DGSN, de l'ampleur des activités des réseaux ciblés. Parallèlement, le Service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de Tlemcen a réussi à déjouer une tentative d'acheminement de deux cargaisons de kif traité en provenance du Maroc. Plus de 53 kg de cette substance ont ainsi été saisis au cours de cette opération. Au total, les opérations menées sous la supervision des parquets territorialement compétents ont permis l'arrestation de 16 individus. Les enquêteurs ont également récupéré 11 véhicules de différentes catégories et types, dont un camion utilisé pour dissimuler et transporter la cargaison

de cocaïne saisie à Blida. Les investigations, conduites par les services spécialisés de la Sûreté nationale, ont été réalisées sous la supervision des parquets territorialement compétents. À l'issue des procédures, les suspects ont été présentés devant les procureurs de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed à Alger, ainsi que devant les tribunaux de Bab El-Assa et de Maghnia dans la wilaya de Tlemcen. À travers ces trois opérations, les services de la Sûreté nationale ont réussi à interrompre plusieurs circuits d'acheminement de stupéfiants et à saisir des quantités importantes de drogues destinées au trafic. Une nouvelle opération qui vient rappeler l'ampleur du défi posé par les réseaux criminels transfrontaliers et la mobilisation des services spécialisés pour les démanteler.

G.S.E.